

Direction des écoles

Dernière du millénaire, l'année 2000 n'aura pas tant été celle d'un bilan que l'occasion d'établir l'inventaire de ce qu'il conviendra d'entreprendre ou d'améliorer.

C'est que les transformations auxquelles nous assistons, loin de perdre leur dynamique, vont en s'amplifiant encore et en s'accéléralant : les gens et les choses, les idées et les attentes changent, exigeant réflexions et propositions des responsables des pouvoirs publics, et tout particulièrement de ceux qui sont en charge de l'encadrement et de l'éducation de la jeunesse. Pour la Direction des écoles, l'année écoulée a donc été riche de questions, synonymes certes de défis, mais occasions d'autant de réflexions. Examinons-en quelques-unes.

Parce qu'il est réel et parce qu'il inquiète, on ne peut pas ne pas aborder le phénomène de la violence. Si l'évoquer n'équivaut pas à le diaboliser, le reconnaître comme un fait de société ne signifie toutefois pas qu'on est prêt à le tolérer comme une fatalité.

Un groupe de travail a été mis en place, par la Direction des écoles certes, mais en y associant, dans une large réflexion transversale les représentants d'autres directions. Il a permis, dans un premier temps d'établir un état des lieux : la violence n'est l'apanage ni des jeunes ni des centres urbains; elle traduit le plus souvent un besoin d'affirmation qui trouve son origine, avant tout, dans un manque de considération de soi-même.

Il incombera désormais au groupe de travail d'élargir le champ de sa réflexion pour pouvoir adresser des propositions au pouvoir politique.

Autres problèmes posés à la Direction des écoles, la gestion de la population des élèves, en d'autres termes la démographie scolaire : depuis plusieurs années, les projections concluent à une stabilisation si ce n'est à une diminution de la population. Or, mobilité géographique et professionnelle et reprise économique se succèdent ou se conjuguent pour démentir ces prévisions à la rentrée scolaire. Il faut donc constamment revoir les dispositions ou en imaginer des nouvelles pour assurer sa place à chaque élève lausannois.

Corollaire de cette augmentation, la gestion des infrastructures. Il s'agit d'entretenir ou d'adapter ce qui existe et de prévoir l'avenir, des tâches qui se heurtent à des impératifs financiers, techniques et politiques, avec lesquelles il faut bien composer.

Autre défi encore, la prise en compte des nécessités liées à l'activité économique des adultes, au besoin d'encadrement éducatif ou encore, simplement, à des exigences et des habitudes nouvelles. Ainsi en va-t-il du développement des offres périscolaires, cette gamme de prestations mise sur pied pour répondre aux attentes des parents et de leurs enfants : garderies, réfectoires, devoirs surveillés, centres de loisirs. Ou encore de la ré-

flexion liée à l'harmonisation et l'aménagement des horaires scolaires dont le propos est de mieux faire coïncider les activités des adultes et des enfants.

Aborder cette question, c'est évoquer un choix de société. Or, un tel débat n'est concevable que si tous ceux qu'il concerne sont impliqués. Le développement d'un partenariat parents-école et sa matérialisation dans les futurs Conseils d'établissement vont dans ce sens. Cette structure devra permettre en effet de mieux prendre en compte les vœux et les exigences de chacun et donc de garantir la plus large adhésion.

Ces quelques exemples démontrent qu'à travers l'enfance et la jeunesse, la Direction des écoles a le privilège d'être en prise directe avec la réalité sociale. Il lui appartient de s'y adapter pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes. C'est à ces conditions que l'école pourra rester un élément essentiel de et dans la société et qu'elle continuera à jouer son rôle d'éducation et de formation.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général comprend quatre sections :

- le secrétariat proprement dit,
- les activités culturelles,
- la section "Cultes et temples",
- la comptabilité.

Activités

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent être résumées comme suit :

- coordination des activités de la direction : conférences des chefs de service plénière et partielle, réception et répartition du courrier; échéancier;
- relations extérieures et communications : Lausanne écoles, Association des parents d'élèves, Associations professionnelles d'enseignants, Association vaudoise des écoles privées;
- secrétariat des commissions scolaires primaire et secondaire, de l'arrondissement secondaire lausannois et de l'enseignement spécialisé : planification des séances, administration, exécution des décisions;
- gestion des activités culturelles de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse, présentés sous forme d'animations, d'initiations ou de spectacles;

- participation aux divers conseils et comités des écoles de musique et d'art dramatique subventionnées par la Ville;
- gestion de la section "Cultes et temples" : personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes;
- comptabilité de direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel.

Le secrétaire général a en outre participé aux travaux de "Perspectives 2001", du COPILINF (Comité de pilotage informatique), d'un groupe de travail chargé de dégager des indicateurs budgétaires et de gestion pour la direction, et présidé un groupe de réflexion inter-directions qui étudie le phénomène de la violence à Lausanne.

Organisation et personnel

Selon l'organigramme du service, le Secrétariat général comprend 17 personnes (= 15.8 postes EPT) et une apprentie.

L'année 2000 a permis de reconstituer une équipe complète par l'engagement d'un adjoint administratif, d'une secrétaire et d'une comptable.

4 d'entre elles, dont le secrétaire général (= 4 postes EPT) et l'apprentie sont rattachées au secrétariat proprement dit.

2 personnes (= 2 postes EPT) s'occupent des activités culturelles.

2 personnes (= 2 postes EPT) constituent la section "Cultes et temples" qui gère en outre le personnel des paroisses protestantes (concierges, organistes et sacristains) soit 42 personnes (= 11.4218 postes EPT).

9 personnes (= 7.8 postes EPT) composent le personnel de la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : la directrice des écoles, les 7 chefs de service de la direction ainsi que la responsable de la section de psychologie scolaire.

Nombre de séances : 31.

La CCS reste le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux diverses interpellations et motions. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

CONFÉRENCE PARTIELLE DES CHEFS DE SERVICE (POINT DE RENCONTRE)

Composition : la directrice des écoles, le secrétaire général, les chefs des services des écoles primaires et secondaires, de santé, de la jeunesse et des loisirs, ainsi que la responsable de la section de psychologie scolaire.

Nombre de séances : 14.

Le Point de rencontre réunit les responsables qui ont plus particulièrement des activités "de front". Ils peuvent échanger informations et expériences et coordonner les réponses qu'ils donneront aux problèmes auxquels, avec leurs collaborateurs, ils sont confrontés dans leurs domaines respectifs.

AUTRES RÉUNIONS

La CCS dans son ensemble a participé à une réunion d'échanges et d'informations avec la Conférence départementale du DFJ.

D'autre part, une délégation a reçu :

- le comité de l'Association des parents d'élèves (APE), section de Lausanne,
- les délégués des écoles privées lausannoises (AV-DEP),

et a rencontré :

- la Conférence des directeurs lausannois (CDL).

COMMISSION SCOLAIRE

Composition : la directrice des écoles, 20 membres avec voix délibérative, désignés par la Municipalité sur proposition des partis politiques (proportionnellement à leur représentation au Conseil communal), 2 membres avec voix consultative, représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de réunions : 11.

Le bureau de la commission scolaire a pour sa part réglé par consultations téléphoniques les affaires courantes qui lui incombent.

Principaux sujets traités :

- plan de rentrée 2000/2001,
- mises au concours du printemps : 8 préavis de nomination d'enseignant(e)s primaires; 4 préavis de nomination d'enseignant(e)s secondaires,
- mises au concours de l'automne : 2 préavis de nomination d'enseignant(e)s primaires; 20 préavis de nomination d'enseignant(e)s secondaires,
- préavis de nomination pour la direction des établissements secondaires de l'Élysée et de C.-F. Ramuz,
- préavis de désignation de 9 doyen(ne)s (2 dans l'enseignement primaire, 7 dans l'enseignement secondaire),
- décisions ou préavis en matière de demandes de congés d'enseignant(e)s ou d'élèves,
- fixation des demi-journées de congé pour 2001 et 2002 [jusqu'à Pâques] (conformément à la loi scolaire du 12 juin 1984, art. 100).

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARRONDISSEMENT SECONDAIRE LAUSANNOIS

Composition : 16 délégués des commissions des établissements secondaires de l'arrondissement (Lausanne : 9; Le Mont-sur-Lausanne : 3; Epalinges : 2; Savigny/Forel (Lavaux) : 2).

Nombre de réunions :

- de la commission : 0
- du bureau : 2.

Sujets traités :

- ratifications de préavis de nomination de directeurs et d'enseignant(e)s secondaires.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SECONDAIRE

Composition : 9 membres, conseillers municipaux des communes de l'arrondissement secondaire lausannois (Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Forel-Lavaux, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Savigny).

Nombre de réunions : 3.

Principaux sujets traités :

- conséquences de la démographie sur les constructions scolaires,
- comptes 1999,
- réorganisation territoriale des établissements scolaires.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Composition : la directrice des écoles, 5 membres de la commission scolaire, avec voix délibérative, 1 membre avec voix consultative représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de séances : 2.

Principaux sujets traités :

- bilan des orientations en fin d'année scolaire 1999/2000,
- bilan de la rentrée scolaire 2000/2001, avec la collaboration du corps enseignant des classes dépendant de l'enseignement spécialisé.

UNION DES COMMISSIONS SCOLAIRES VAUDOISES (UCSV)

Une délégation de la commission scolaire lausannoise a participé à l'assemblée générale de l'UCSV le 4 mai 2000 et à une séance de travail le 8 novembre 2000.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En son temps, le Conseil communal avait exprimé le voeu que :

- "chaque élève ait l'occasion, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire de prendre part à une animation théâtrale,
- la Municipalité favorise la création de spectacles destinés aux jeunes élèves,
- l'expérience du chéquier-théâtre soit poursuivie et élargie; elle devrait être accompagnée d'une information faite à l'intention des élèves des écoles".

(BCC Bulletin du conseil communal 1982, page 869).

C'est pour donner suite à cette recommandation que ces activités ont été mises sur pied. Dès lors qu'elles permettent aux enfants et adolescents d'aborder une forme de culture qu'ils n'auraient peut-être pas découverte autrement, il n'est pas interdit d'y voir une contribution au rayonnement culturel de Lausanne.

Trois domaines sont proposés aux enseignants, en fonction de l'âge de leurs élèves : le théâtre, la musique et la danse. Ils sont offerts sous la forme de spectacle, ou d'animation-initiation associée ensuite à une représenta-

tion, ou encore d'animation-improvisation dans laquelle les élèves sont directement impliqués.

Des propositions sont soumises aux enseignants en début d'année scolaire, les programmes établis au gré des inscriptions et les classes convoquées. Selon l'éloignement, leur transport est également organisé.

ANIMATION THÉÂTRALE (ANNÉE SCOLAIRE 2000/2001)

L'animation théâtrale est offerte aux degrés 1 à 4 primaires et 6 à 9 secondaires.

Classes de 1^{re} à 4^{es} années primaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation de 1 jour en aula et spectacle <i>Le retour</i>	58 (1P à 4P)
Marionnettes de la Rose des Vents	Animation de 1 jour en classe et spectacle <i>Patapouf</i>	40 (1P et 2P)
Marionnettes de la Rose des Vents	Animation de 1 jour en classe et spectacle <i>Epissi et la commode magique</i>	39 (3P et 4P)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle <i>Tu te prends pour qui... ?</i>	71 (1P à 4P)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 14 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves	8 (4P)

Classes de 6^e à 9^e années secondaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau. Thèmes :	(6 ^e à 9 ^e)
	- Matches d'improvisation	74
	- L'imagination est un muscle	34
Petit Théâtre	Animation en classe (3 fois 2 périodes) suivie du spectacle <i>Les fables de La Fontaine</i>	(6 ^e et 7 ^e) 14
Ecole de théâtre pour enfants et adolescents	Animation "Jouer l'oral" (2 fois 3 périodes)	(6 ^e à 9 ^e) 28
Théâtre Transfuge	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thèmes :	(6 ^e à 9 ^e)
	- Mise en vie d'un texte narratif	6
	- Sensibilisation au travail du poème	3
Cie de danse Philippe Saire	Animation (2 fois 3 périodes) et spectacle de danse	(6 ^e à 9 ^e) 9

Pour l'année scolaire 2000/2001, l'animation théâtrale a été offerte à 515 classes (260 primaires et 255 secondaires). Au total, 384 classes (74.6%) se sont inscrites (216 primaires [83.1%] et 168 secondaires [65.9%]).

Le taux d'inscriptions est stationnaire :

1992/93	74.6%
1993/94	79.5%
1994/95	79.1%
1995/96	80.9%
1996/97	75.1%
1997/98	74.6%
1998/99	75.8%
1999/2000	76.6%

Spectacles

Représentations offertes aux classes primaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Petit Théâtre	Heidi	40 (2P à 4P)
Petit Théâtre	Poil de Carotte	59 (2P à 4P)
Petit Théâtre	Les fables de La Fontaine	21 (4P)
Théâtre Amiel	Marionnettes sur l'eau	88 (EE à 4P)
Théâtre Globule	Le grand Chabernabocle	64 (EE à 2P)
TPEL	Le retour	6 (1P à 4P)
Cie Doris Vuilleumier	Cube et noyau de pêche	31 (EE à 2P)
Marionnettes de la Rose des Vents	Patapouf	40 (EE)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
J.-F. Panet	Autour des poètes	20 (7 ^e à 9 ^e)
<i>(spectacle annulé compte tenu du décès de M. Panet)</i>		
A. Cellier	Voyage au bout des notes	62 (5 ^e à 9 ^e)
R. Cuneo	Dis, Boby Lapointe	14 (7 ^e à 9 ^e)
Théâtre Transfuge	Commencements	34 (6 ^e à 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Partie Racket (violençe)	64 (5 ^e à 7 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	40 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Un père en pétard (toxicomanie)	29 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Bien cuit ou à point (alcool)	36 (8 ^e et 9 ^e)

Représentations offertes aux classes secondaires (suite)

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Manon Schick	Libres et égaux (droits de l'homme)	23 (9 ^e)
Cie Jânia Batista	Brésil	23 (5 ^e à 9 ^e)

ABONNEMENT CULTUREL

L'abonnement culturel est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques pour le prix de fr. 9.–. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les troupes et théâtres, à raison de fr. 9.– ou fr. 10.– par billet pour les théâtres et de fr. 6.– pour les troupes.

1 331 billets ont été vendus pour les 16 spectacles suivants :

- Vidy Lausanne
 - L'ultime chant de Troie (48 billets vendus en 9^e);
 - Le Pélican (67 billets vendus en 9^e);
 - Le Cercle de craie caucasien (55 billets vendus en 9^e);
 - Rixe et les Gnoufs (120 billets vendus en 8^e et 9^e);
- Théâtre Kléber-Méleau
 - Il Campiello (159 billets vendus en 8^e et 9^e);
- Théâtre de l'Arsenic
 - Cyclique 2 (84 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
 - Slaves ! (47 billets vendus en 9^e);
 - ... Ou 2 (72 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
 - The Moebius Strip (19 billets vendus en 8^e et 9^e);
 - Rue des Ravissantes (47 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
- TML Opéra
 - Méditerranée (48 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
 - Jimmy Scott (26 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
 - Opérette, opérettes (26 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
- Compagnie de danse Philippe Saire
 - La haine de la musique (50 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
- Ligue d'Improvisation Suisse
 - Match d'improvisation 1 (372 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e);
 - Match d'improvisation 2 (91 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e).

D'entente avec les directeurs des théâtres participant à l'abonnement culturel, quelques spectacles qui n'ont pu être inscrits dans le programme de base, pour des raisons de dates par exemple, sont offerts aux élèves en cours d'année scolaire, aux mêmes conditions financières.

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES LYRIQUES

Le TML Opéra propose aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister aux répétitions générales de quelques-uns des spectacles qu'il présente.

En 2000, les opéras suivants ont été ainsi offerts à 216 élèves et accompagnants, au Théâtre Municipal :

Rigoletto	100 billets offerts
Der Freischütz	44 billets offerts
The Rape of Lucretia	27 billets offerts
La Didone	45 billets offerts

INITIATION À LA MUSIQUE

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Cet orchestre propose des séances d'initiation destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique. Les artistes illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'oeuvres musicales.

Les 28 et 29 février et 6 et 7 novembre 2000, des élèves des écoles secondaires lausannoises ont bénéficié des animations dispensées par les musiciens du Sinfonietta dans les aulades établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée.

Ces démonstrations ont réuni respectivement 1 000 et 1 018 élèves.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements secondaires lausannoises.

CINÉ DU MUSÉE ZOOLOGIQUE

Le Ciné du Musée a pour objectif de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. En raison des travaux entrepris dans l'aula du Palais de Rumine, et qui s'étendront jusqu'à la fin de l'été 2001, la saison 2000 a été limitée à la période janvier-mai, ce qui explique la diminution de la fréquentation. Cette situation sera donc la même pour 2001, puisque les représentations ne reprendront qu'en septembre.

Statistiques de fréquentation 2000

Nombre de séances : 15 (1999 : 28)

Séances		Nbre de spectateurs		Nbre de classes		
		1999	2000	1999	2000	
Jeu	après-midi	14h15 ¹	4 878	2 278	297	125
Mer	credi matin	9h00 ²	4 485	1 955	261	119
	Supplémentaires		265	-	13	-
Mer	credi après-midi	14h30 ³	2 529	1 859	-	-
			12 157	6 092	571	244

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Créé en 1987, le bulletin d'informations "Lausanne écoles" est distribué à tous les parents des écoliers lausannoises. Chaque numéro comprend un éditorial, traitant d'un problème de fond. Deux ou trois articles abordent ensuite des sujets d'actualité suivant le moment de l'année scolaire. Enfin, un mémento indique les dates les plus utiles. Trois numéros ont été publiés en janvier, mai et septembre 2000.

ÉCOLES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (CML)

L'institution comprend deux sections, musique et art dramatique.

La Directrice des écoles préside la SI Conservatoire SA et siège au Conseil de fondation. Le Secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction du Conservatoire. Il préside également le fonds de prévoyance et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2000, le Conseil de fondation a tenu 4 séances, le Comité de direction 9 séances. Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- vente à la Ville de Lausanne du bâtiment de la rue du Midi 8,
- intégration dans la HEM-SO (Haute école de musique de Suisse occidentale),
- suivi de la gestion financière : grâce aux efforts, tant de la direction que des enseignants (qui ont admis le prélèvement d'une contribution de solidarité) il a été possible de ne pas opérer une ponction supplémentaire sur le treizième salaire,
- relations entre la direction et le corps enseignant,
- adaptation du règlement des professeurs,
- restructuration des organigrammes.

SECTION MUSIQUE

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, A secondaire I à IV, certificat A)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(48.7%)	559
Autres communes vaudoises		545
Cantons romands		41
Autres cantons suisses		-
Etranger		4
Total		1 149

Par rapport à 1999, on observe une augmentation de 1.5%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à III - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(29.2%)	14
Autres communes vaudoises		26
Cantons romands		7
Autres cantons suisses		-
Etranger		1
Total		48

Par rapport à 1999, on observe une augmentation de 6.7%.

Classes professionnelles

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(38.5%)	117
Autres communes vaudoises		87
Cantons romands		72
Autres cantons suisses		14
Etranger		14
Total		304

Par rapport à 1999, on observe une augmentation de 3.7%.

SECTION ART DRAMATIQUE

Classe pré-professionnelle 20 élèves
Classe professionnelle 30 élèves

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(32%)	16
Autres communes vaudoises		15
Cantons romands		16
Autres cantons suisses		-
Etranger		3
Total		50

Par rapport à 1999, on observe une diminution de 5.7%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 1999/2000

47 attestations ou certificats ont été délivrés aux lauréats des classes non professionnelles.

64 l'ont été aux étudiants des classes professionnelles, dont 17 virtuosités (parmi celles-ci 1 était un premier prix avec félicitations et 5 ont été assorties de félicitations).

4 candidats ont obtenu leur brevet pour l'enseignement de la musique.

11 diplômes ont été attribués à des étudiants de la section d'art dramatique.

ÉCOLE SOCIALE DE MUSIQUE (ESM)

La Directrice des écoles et le Secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2000, cette instance a tenu 3 séances. Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- mise à disposition des locaux par la Ville de Lausanne,
- contrôle et réduction des dépenses,
- maintien des écolages à un prix "social", abordables pour le plus grand nombre,
- recherche de financements extérieurs pour l'organisation des camps et le renouvellement des instruments,
- engagement d'une réflexion générale, en particulier sur un concept de formation continue du corps enseignant.

Pour équilibrer les résultats, il a fallu épuiser la totalité des réserves, renoncer à repourvoir entièrement les postes d'enseignants et diminuer les efforts de promotion (dès lors qu'à une augmentation de l'effectif des élèves correspond une hausse plus que proportionnelle des frais d'exploitation). Ces efforts, soutenus par les enseignants (qui ont admis le prélèvement d'une contribution de solidarité) a permis de ne pas opérer une ponction supplémentaire sur le treizième salaire et de n'augmenter que modérément les écolages.

Statistiques

Cours offerts	1 143	- 4.7%
Cours individuels	697 élèves	- 7.9%
Cours collectifs	446 élèves	- 7.3%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(84.2%)	869
Autres communes vaudoises		163
Total		1 032

Par rapport à 1999, on observe une diminution de 4.6%.

ÉCOLE DE MUSIQUE (EMVL)

L'Ecole de musique poursuit un double objectif :

- favoriser la relève dans les fanfares et harmonies de la Ville,
- intéresser la jeunesse à la pratique d'un instrument et à la culture musicale.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(78%)	138
Autres communes vaudoises		39
Total		177

Par rapport à 1999, on observe une diminution de 3.3%. L'évolution des effectifs de l'école suit celle des corps de musique et force est d'admettre que le recrutement peut poser problème.

A cela s'ajoutent, pour l'EMVL, des incertitudes liées à ses locaux puisque le propriétaire de l'immeuble qui abrite l'école a décidé de le vendre.

ÉCOLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE ACTUELLE (EJMA)

La Directrice des écoles et le Secrétaire général siègent au Conseil de fondation et au Conseil de la SI EJMA SA. Le Secrétaire général participe en outre aux travaux du Comité de direction.

En 2000, le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois et le Comité de direction 8 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- dissolution de la Commission de construction du nouveau bâtiment de l'EJMA,
- réorganisation administrative,
- développement de la médiathèque,
- intégration dans la HEM-SO.

Statistiques

Catégorie libre	588	+ 13.7%
Catégorie professionnelle	135	+ 7.1%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(50.5%)	365
Autres communes vaudoises		292
Cantons romands		59
Autres cantons suisses		4
Etranger		3
Total		723

Par rapport à 1999, on observe une augmentation de 12.4%.

GYMNASE DU SOIR

Le Secrétaire général préside le Comité de direction.

La vocation de l'institution est de permettre à toute personne qui n'a pas suivi une filière académique d'obtenir un titre lui ouvrant les portes de la voie universitaire.

Son financement est assuré par les écolages certes, mais surtout par les subventions du Canton et de la Ville, auxquelles s'ajoute une participation à bien plaisir des communes de domicile des élèves.

En 2000, pour la quatorzième année consécutive, ces communes ont été sollicitées, pour une participation en principe proportionnelle au nombre de leurs étudiants. Sur 70, 35 ont répondu positivement.

Statistiques

Effectif des étudiants

Année préparatoire	27 élèves
Maturité fédérale (3 ans)	150 élèves
Examen préalable à la Faculté SSP	68 élèves
Examen préalable à la Faculté des lettres	34 élèves
Examen préalable à la Faculté HEC	2 élèves
Examen préalable à la Faculté des sciences	1 élève

Domiciles des étudiants

Lausanne	(39%)	110
Autres communes vaudoises		149
Cantons romands		18
Autres cantons suisses		-
Etranger		-
Total		282

Par rapport à 1999, on observe une diminution de 2.1%.

Résultats aux examens 2000

Maturité fédérale (3 ans)	25
Examen préalable à la Faculté SSP	7
Examen préalable à la Faculté des lettres	7
Examen préalable à la Faculté HEC	2
Examen préalable à la Faculté des sciences	1

2000 marquera la fin des engagements financiers de la Ville de Lausanne en faveur du Gymnase du soir. La redistribution des tâches prévue dans le cadre d'EtaCom fixe en effet que le subventionnement de cette institution sera pris en charge exclusivement par l'État de Vaud.

On peut s'attendre à ce que ce volet économique ait des conséquences sur l'organisation du Gymnase du soir. Plusieurs scénarios sont envisagés, dont certains pourraient s'intégrer dans une réorganisation plus large de certaines activités de l'enseignement supérieur.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le secrétaire général de la Direction des écoles est membre du Comité de direction de l'UPL.

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continues et permanentes.

Au terme de leur formation, les participants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens qui permettent d'obtenir des diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves.

4 500 personnes environ fréquentent chaque année les cours de l'UPL.

CULTES ET TEMPLES

La responsabilité des communes vaudoises à l'égard des religions protestante et catholique trouve son fondement dans deux textes légaux, la loi du 2 novembre 1999 sur l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (loi ecclésiastique) et celle du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.

Il revient donc aux communes qui abritent des locaux de cultes d'en assurer l'entretien et les frais de fonctionnement (chauffage, électricité, réparations, etc.).

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices).

A cela s'ajoute les salaires des organistes, des concierges et des sacristains.

Un certain nombre de travaux d'entretien n'ont pu être entrepris dans le cadre du budget alloué à cette section, et ils ont été limités aux tâches urgentes. Parmi celles-ci, trois d'entre elles, trop importantes, ont dû faire l'objet d'une demande de crédit supplémentaire : église catholique de Ste-Thérèse : chauffage (pour 30% de la dépense), Cathédrale : cloches (fixation et fonctionnement), église protestante de St-Jacques : étanchéité de la toiture.

L'étude réclamée par la Commission de gestion 1998 a été réalisée. Elle conclut à des dépenses évaluées à fr. 9'156'600.- pour les édifices protestants et fr. 2'937'500.- pour ceux des paroisses catholiques. Il n'a toutefois pas été possible de les planifier au plan des investissements.

COMPTABILITÉ

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires,
- traitements du personnel,
- factures fournisseurs et débiteurs.

Cette activité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation et de la jeunesse, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Au 31 décembre, le personnel fixe s'élevait à 849 personnes (548.8 postes EPT) alors que 2 230 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23 000 factures fournisseurs et a généré environ 48 800 factures débiteurs.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le paiement (le plus souvent échelonné) des subventions.

Les responsables de cette section ont été particulièrement sollicités pour établir et vérifier les modifications qui interviendront dans la démarche EtaCom, et qui auront, directement ou indirectement, des incidences sur la plupart des services de la Direction des écoles (Secrétariat général, Service des écoles primaires et secondaires,

Office d'orientation scolaire et professionnelle, Service de santé).

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

L'année 2000 a vu s'achever l'essentiel de la réorganisation du service avec l'engagement d'un responsable du secteur bâtiments. Le fonctionnement des structures scolaires lausannoises pourra ainsi gagner en cohérence dans le domaine des constructions et de l'entretien des bâtiments. Cette année était d'autre part une année charnière, en raison de l'entrée en vigueur d'EtaCom au 1^{er} janvier 2001. En effet, l'avenir même du service tel qu'il fonctionne actuellement est en jeu, puisque la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes implique la prise en charge par l'Etat de l'ensemble des salaires du corps enseignant, mais également du personnel administratif des établissements. Il s'agissait donc de jeter les bases d'un scénario permettant de maintenir, sous forme d'une convention à passer avec l'Etat, la gestion intégrée de l'ensemble, afin de garder l'unité de fonctionnement qui permet notamment d'harmoniser et de coordonner les douze établissements scolaires.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Globalement, l'effectif du personnel est resté stable, soit 263 personnes représentant 154 postes "équivalents plein temps". Il se compose de :

59 hommes (50 à plein temps);
204 femmes (186 à temps partiel, dont 117 à moins de 50%).

L'ensemble du personnel se répartit comme suit :

- 14 personnes travaillant à Chauderon;
- 29 secrétaires rattachées aux directions des 12 établissements;
- 8 bibliothécaires et aides-bibliothécaires dans les établissements secondaires;
- 80 concierges et aides-concierges responsables de l'entretien des collèges ou locaux loués pour l'enseignement;
- 108 nettoyeuses;
- 13 cuisinières et aides de cuisine;
- 2 maîtres nageurs;
- un éducateur travaillant pour les fermes pédagogiques;
- le directeur de l'orchestre des collèges;
- le directeur, le sous-directeur et un instructeur du corps des fifres et tambours;
- le directeur et trois instructeurs de la *Banda*.

Les mutations suivantes ont été enregistrées :

- création d'un poste de responsable du secteur bâtiment à la suite du départ à la retraite d'un gérant technique;
- remplacement d'une secrétaire à l'administration du service à Chauderon;
- remplacement de la bibliothécaire de l'établissement secondaire de Béthusy;

- remplacement des concierges des collèges de Montrond et de Grand-Vennes, ainsi que de l'aide-concierge de Villamont;
- remplacement de la cuisinière et d'une aide de cuisine au réfectoire de l'Arzillier et de 6 nettoyeuses.

L'opération d'élaboration du "Profil des postes" réalisée dans le cadre de GEPEL, dès novembre, offre une excellente occasion de redéfinir dans le détail le cahier des charges de chacun et de préciser le mode de fonctionnement du service.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

2000 aura été une année exceptionnelle, puisque la Municipalité a adopté 6 préavis élaborés par le service. Quatre d'entre eux ont été adoptés par le Conseil communal et représentent des crédits pour un total de fr. 6 822 000.–. Les deux derniers représentent quant à eux une demande de crédit pour un total de fr. 41 495 000.–, qui feront l'objet de décisions du Conseil communal au début 2001. Le détail de ces préavis est le suivant :

Préavis no 126 du 27 janvier 2000 – Complexe scolaire du Belvédère : transformations des installations de chauffage et de ventilation, réfection de l'enveloppe d'une partie des bâtiments et réfection des vestiaires et des douches des salles de gymnastique. Collège de Villamont : réfection d'une salle de gymnastique et aménagement des douches et des vestiaires

Ce préavis a été adopté par le Conseil communal le 2 mai et la première étape des travaux du Belvédère, qui a concerné l'annexe de Tivoli ainsi que les douches de la salle de gymnastique, a pu se dérouler comme prévu durant l'été. Les travaux relatifs à Villamont étaient également achevés début septembre.

Préavis no 127 du 3 février 2000 – Création d'un groupe ménager à l'établissement scolaire de l'Elysée

Comme prévu, les travaux se sont déroulés durant l'été. Ils ont été pris entièrement en charge par le service en raison de la surcharge du service d'architecture. La nouvelle salle d'enseignement ménager a pu être mise à disposition début septembre et elle donne entière satisfaction à ses usagers.

Préavis no 131 du 10 février 2000 – Construction de deux pavillons scolaires au ch. d'Entre-Bois et à l'av. du Léman et préavis no 160 du 6 juillet 2000 (Demande de crédit complémentaire)

Ce préavis, élaboré dans des conditions difficiles en raison des échéances et des incertitudes relatives aux aléas des plans de rentrée, a nécessité une demande immédiate de crédit complémentaire. Mais les travaux ont pu être effectués à temps pour permettre une rentrée des classes dans des locaux dont la qualité est appréciée par les usagers et qui permettront d'assumer les prochaines rentrées des secteurs concernés dans des conditions acceptables. La gestion de cette opération, qui a coïncidé avec le départ d'un collaborateur, a mis en évidence l'insuffisance de personnel technique, aussi bien au service des écoles qu'au service d'architecture, pour assurer l'augmentation des tâches qui leur sont

dévolues dans le cadre des constructions et transformations, ainsi que pour les travaux d'assainissement et d'entretien des bâtiments. Des propositions pour remédier à cette situation sont en élaboration dans le cadre du service.

Préavis no 169 du 31 août 2000 – Collège d'Entre-Bois, extension et transformations du groupe scolaire, construction d'un centre de quartier polyvalent, aménagement d'un parc public, réfection de la grande salle et première étape de la réfection des bâtiments scolaires existants

Ce préavis, qui constitue un des projets centraux de la législature, a pu être mené à terme après plusieurs péripéties, et en particulier un redimensionnement du projet à la suite du devis final des travaux déposé à fin 1999. Il comprend finalement la totalité du programme prévu, à l'exception de la réfection complète des bâtiments existants. Ce préavis fait l'objet d'un examen attentif de la commission du Conseil communal qui s'est réunie à 4 reprises. Le Conseil se prononcera au début 2001 et les travaux débiteront en été pour s'achever au printemps 2004. L'augmentation du nombre de classes dans le programme définitif ainsi que l'existence des nouveaux pavillons au ch. d'Entre-Bois no 2 permettront de poursuivre l'exploitation pendant le chantier et d'absorber l'augmentation du nombre de classes liée à la démographie scolaire.

Préavis no 188 du 30 novembre 2000 – Construction d'un collège destiné à remplacer le pavillon scolaire de Provence et aménagement d'un parc public

Ce double préavis permettra enfin de remplacer un pavillon de bois très délabré et de doter un quartier à forte densité enfantine d'un parc public bienvenu. Le Conseil communal sera également appelé à se prononcer sur ce crédit au début 2001.

PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS

Salle omnisports du Vieux-Moulin

L'étude du projet de salle omnisports, complémentaire et indissociable du projet d'Entre-Bois, arrive à son terme et a encore fait l'objet de nouvelles mises au point, notamment en relation avec le service des affaires sportives, concernant l'utilisation de la salle en dehors de l'usage scolaire. Pour des raisons liées au plan des investissements, la Municipalité a reporté d'un an la sortie du préavis, qui sera sans doute soumis au Conseil communal à fin 2001, en vue d'un début de réalisation au printemps 2002. La fin de la construction de cette salle devrait coïncider avec la fin du chantier d'Entre-Bois. L'établissement C.F. Ramuz bénéficierait donc enfin de l'infrastructure tant attendue pour la rentrée scolaire 2004.

Autres études en cours

Outre la mise à disposition et l'inauguration des classes de St-Roch 9, l'étude relative à l'assainissement des installations de chauffage des Bergières et de Grand-Vennes, la poursuite des pré-études en vue de l'élaboration d'un troisième crédit-cadre d'assainissement et les

premiers jalons d'une étude de réfection des bâtiments scolaires de Vers-chez-les-Blanc, le service s'attache tout particulièrement au démarrage de l'étude relative à la réfection complète des collèges de St-Roch et de Villamont. Un compte d'attente a été ouvert et un premier mandat attribué à un bureau d'architecte.

Harmonisation des horaires scolaires

Une première modification des horaires scolaires, permettant d'aligner le début des cours dans les classes du cycle initial et des cycles primaires à 8h30, a été mise en œuvre à la rentrée 2000. Parallèlement, une expérience est menée à l'établissement d'Entre-Bois, expérience qui permet, grâce à un congé du mercredi matin, d'harmoniser plus complètement les horaires susmentionnés. Un bilan très positif vient d'être tiré de cette expérience qui devrait être poursuivie et élargie pour l'année scolaire 2001-2002, en vue d'une éventuelle généralisation de cet horaire. L'objectif est de faciliter l'organisation familiale sans préjudice des élèves et l'enseignement, mais il convient de vérifier s'il est réalisable.

Informatique de gestion

L'année 2000 aura vu se réaliser l'objectif de connexion de tous les établissements scolaires sur le réseau RECOLTE. Cette connexion signifie une amélioration sensible du système d'information du service et des établissements. Reste le difficile problème de l'adaptation du fichier central des élèves à la double contrainte de l'introduction d'EVM et de l'introduction d'un logiciel cantonal de gestion des établissements scolaires appelé LAGAPES. Cette opération a nécessité un important travail en collaboration étroite avec le SOI. L'étude de l'élaboration d'un nouveau fichier en relation avec les instances cantonales concernées (DFJ et DPSI) est en cours.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence des directeurs d'établissements scolaires lausannois (CDL)

La Conférence des directeurs s'est réunie à 15 reprises durant l'année écoulée, soit en plénière pour examiner des problèmes généraux et les cas d'élèves, soit en conférences partielles primaire et secondaire pour traiter des questions spécifiques à chaque ordre d'enseignement. Une rencontre a également eu lieu avec l'ensemble des responsables de la direction des écoles pour aborder des sujets de portée générale relatifs à la vie de établissements ou aux manifestations sportives inter-établissements.

Plan de rentrée

La vaste querelle qui a agité le monde politique et les médias à propos du nombre de classes à ouvrir pour la rentrée scolaire n'a affecté Lausanne que marginalement. La planification effectuée en CDL a en effet été acceptée par le service cantonal à l'exception de deux classes qu'il a fallu retrancher du nombre demandé, mais sans conséquences notoires. Les effectifs moyens restent toutefois trop élevés dans les classes qui ne sont pas encore sous le régime EVM.

La pénurie de locaux qui sévit dans certains secteurs pose d'autant plus de problèmes que les locaux scolaires sont de plus en plus sollicités pour toutes sortes d'activités (APEMS, études surveillées, cours de langues, entretien avec les parents, informatique pédagogique, etc). Des solutions à court et moyen terme doivent être trouvées pour assurer les prochaines rentrées.

Classes d'accueil

Un document de présentation des structures d'accueil et de la procédure d'inscription des élèves allophones a été adressé au corps enseignant en début d'année scolaire. Le décanat d'accueil a d'autre part été renforcé par une doyenne responsable de l'accueil des élèves du cycle initial et des deux premières années primaires.

Au terme de l'année scolaire, 275 élèves étaient scolarisés dans les classes et groupes d'accueil et 186 élèves du cycle initial et des classes primaires suivaient les cours intensifs de français.

Examens d'admission

Le service a assuré les inscriptions aux examens d'admission en 7^e à 9^e année des divisions pré-gymnasiale et supérieure destinés aux élèves issus d'écoles privées. La gestion des résultats a été placée sous la responsabilité de l'établissement secondaire des Bergières, qui a organisé la passation des épreuves.

Résultats des examens organisés en juin 2000 :

- admission en 7^e année : sur 5 candidats, 1 élève a été admis en division pré-gymnasiale, aucun n'a été admis en division supérieure;
- admission en 8^e année : sur 7 candidats, 2 élèves ont été admis en division pré-gymnasiale, aucun n'a été admis en division supérieure;
- admission en 9^e année : sur 7 candidats, 2 élèves ont été admis en division pré-gymnasiale, aucun n'a été admis en division supérieure.

Devoirs et études surveillés

La répartition par établissement et par catégorie est la suivante :

Etablissement	Nbre élèves	Nbre groupes
Primaires		
Floréal	233	25
Prélaz	271	27
Mon-Repos	222	19
La Sallaz	171	24
Entre-Bois	392	51
Total	1 289	146

Etablissement	Nbre élèves	Nbre groupes
Secondaires		
Belvédère	14	2
Bergières	31	2
Béthusy	19	2
Elysée	33	3

Devoirs et études surveillés (suite)

Etablissement	Nbre élèves	Nbre groupes
Villamont	53	5
C. F. Ramuz	63	5
Montolieu	47	4
Total	256	22

Corps enseignant (voir tableaux ci-dessous)

Remplacement du corps enseignant primaire

En 2000, le service a effectué 1 544 remplacements (1 479 en 1999) d'une durée d'une demi-journée à une année (234 de plus de trois jours). Sur ce nombre, on compte :

- 923 absences pour maladie (203 de plus de trois jours);
- 621 absences pour d'autres motifs : cours de formation, service militaire, déménagements, mariages, congés personnels, etc. (31 de plus de trois jours).

Jubilaires

En 2000, la Municipalité a récompensé, pour leur fidélité à la commune, 82 enseignants, soit :

- 28 enseignants pour 20 ans;
- 40 enseignants pour 25 ans;
- 7 enseignants pour 30 ans;
- 7 enseignants pour 35 ans d'activité.

Réfectoires

D'une manière générale, le nombre de repas servis dans les réfectoires scolaires a continué sa progression (17% par rapport à l'année scolaire 1998-1999). Depuis l'année scolaire 1997-1998, la fréquentation des réfectoires a augmenté de 45%.

Etablissement	Repas servis aux élèves		Total
	primaires	secondaires	
Belvédère	-	3 247	3 247
Béthusy	3 754	13 515	17 269
Elysée	7 355	10 879	18 234
Villamont	-	3 276	3 276
Rouvraie	-	7 093	7 093
Gd-Vennes	-	6 677	6 677
St-Roch	-	1 085	1 085
Signal	-	4 896	4 896
Arzillier	13 419	-	13 419
Total	24 528	50 668	75 196

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

La Banda

L'année écoulée a vu s'affirmer la position de La Banda des écoles lausannoises au sein des corps de musique des écoles. Les nombreuses manifestations auxquelles cet ensemble a été associé ont permis au public de constater les progrès qui ont été accomplis depuis l'an dernier. Bien que le noyau d'élèves ayant plusieurs années de pratique reste peu important, les nouveaux éléments entrés en cours d'année et suite à la campagne de recrutement de l'automne 1999 ont été rapidement intégrés. Grâce aux méthodes de formation mises en place, les nouveaux admis ont pu très vite participer aux divers concerts. L'effectif de l'ensemble est resté stable et se situe autour d'une trentaine d'élèves.

Orchestre, Fifres et Tambours, Concert de Noël

Suite à des difficultés rencontrées à la tête du corps des Fifres et Tambours, un nouveau directeur a été nommé. Il est entré en fonction au mois d'août. L'orchestre, quant à lui, poursuit sur sa lancée sous la direction d'un jeune chef qui a su assurer la succession difficile de Jacques Pache. Pour la première fois dans l'histoire des corps de musique des écoles lausannoises, les trois ensembles se sont produits dans le même concert. Des pièces inédites avaient été composées pour l'occasion par M. Jean-François Bovard, directeur de La Banda. Ce concert de Noël nouvelle formule qui a été présenté à deux reprises a obtenu un très grand succès.

Jeux internationaux des écoliers

A fin juin 2000, une délégation lausannoise composée de 10 athlètes et de 17 joueurs de volley-ball, filles et garçons, s'est envolée pour Hamilton, au Canada, accompagnée de quatre responsables sportifs et d'un chef de délégation.

Les équipes lausannoises ont rapporté une médaille de bronze au boulet et se sont classées aux quatrièmes places au relais garçons et au volley-ball filles.

Fêtes scolaires

Grâce à un renforcement du budget, il a été possible d'augmenter le nombre des attractions offertes aussi bien aux élèves des classes enfantines que des classes primaires, ce qui a permis de mieux maîtriser le problème des files d'attente devant les métiers forains.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la Fête du Bois, un choix de thèmes puisés dans l'histoire des 150 dernières années a été proposé aux classes. Le cortège a évoqué des sujets aussi variés que l'inauguration de la Tour Eiffel en 1889 et la naissance du cubisme en 1907, en passant par les styles musicaux propres à chaque époque. Le film de cette manifestation a été déposé aux Archives de la Ville.

Fermes pédagogiques

Comme les années précédentes, 60 classes ont fréquenté les fermes pédagogiques (Rovéréaz et Chalet-de-la-Ville) à raison de 2 jours par lieu, soit des passages à deux saisons différentes, ce qui permet de découvrir un vaste éventail des travaux de la ferme liés aux saisons.

La mise en place de la formule des 24 Heures à la ferme du Chalet-de-la-Ville, testée en 1999, nécessite encore quelques ajustements au niveau du personnel. A cet effet, l'ensemble des tâches liées à l'activité des fermes pédagogiques a été analysé. Un cahier des charges des fermières a été établi et a permis de les mettre au bénéfice de contrats de droit privé.

Camps et prêts d'équipement

Durant l'année scolaire 1999-2000, 158 classes, de la 7^e à la 9^e, ont participé à des camps de cinq jours. Le subside communal accordé est de fr. 50.– par élève pour les classes de 7^e à 9^e et de fr. 70.– par élève pour les classes de 9^e année qui effectuent un voyage d'étude. 2 893 élèves ont pu bénéficier de ce subside.

De plus, des aides individuelles sont accordées aux élèves dont les parents ne peuvent assumer entièrement de tels frais. 517 élèves, soit 17.87% contre 14.30% l'année dernière, ont pu bénéficier de ces aides.

Près de la moitié des élèves (55.3%) qui partent en camp de ski ne disposent pas de matériel. Le service a donc mis des chaussures et des skis à disposition de 871 élèves.

Parking

Pour l'année scolaire 1999-2000, 694 cartes d'autorisation ont été délivrées ainsi que 827 cartes d'autorisation temporaires et 2 627 cartes d'autorisation ponctuelles.

Transports

Durant l'année 1999-00, 766 élèves secondaires, soit 13.07% (14.5% en 1999) ont reçu une attestation donnant droit à un abonnement de bus annuel d'une valeur de fr. 296.–.

Pour les élèves des classes de 1P à 4P, ce sont 232 abonnements à fr. 296.– qui ont été attribués, soit 3.25% de l'effectif. Au primaire, les lieux d'enseignement étant généralement proches du domicile des élèves, ce sont avant tout les élèves des classes d'accueil, spéciales et foraines qui bénéficient de ces abonnements.

Mises à disposition de locaux

De façon générale, l'utilisation des locaux scolaires par les sociétés locales en dehors de l'horaire scolaire reste constante. Cependant, l'augmentation générale du nombre d'élèves scolarisés à Lausanne, ainsi que l'utilisation de locaux scolaires pour les APEMS, réduisent les possibilités de mises à disposition de locaux à des sociétés ou associations.

Les mises à disposition se répartissent comme suit :

- *Salles de classes et salles spéciales* : 122 locaux scolaires ont été mis à disposition de 48 écoles et institutions dispensant notamment des cours de langues ou de musique, ce qui représente 1 360 heures d'occupation par semaine. De plus, le service a éga-

lement mis à disposition de diverses institutions ou associations 64 salles pour des utilisations ponctuelles.

- *Salles de gymnastique et de rythmique* : plus de 300 sociétés sportives lausannoises se sont partagées 65 salles en dehors des heures d'école.
- *Aulas* : en plus des utilisations scolaires, nous avons enregistré les utilisations suivantes :
 - Belvédère : 6 utilisations;
 - Bergières : 170 utilisations, dont 125 par l'association des théâtres de marionnettes "Double jeu";
 - Béthusy : 74 utilisations, dont 36 par le gymnase du Bugnon;
 - Elysée : 94 utilisations, dont 73 par l'Ecole sociale de musique.
- *Grandes salles* :
 - Entre-Bois : 23 utilisations générales le week-end par des sociétés locales et pour les votations;
 - Grand-Vennes : 31 utilisations par des sociétés locales, 4 pour l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, 2 pour les inspections militaires;
 - Vers-chez-les-Blanc : 18 utilisations par des sociétés locales.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Crédit-cadre d'assainissement

Le deuxième crédit-cadre destiné à l'assainissement des bâtiments scolaires voté en 1997 a permis la réalisation de travaux de réfection dans les collèges suivants :

Eglantine

Ce collège a fait l'objet d'une rénovation de l'enveloppe extérieure comprenant la remise en état de l'étanchéité des toitures plates liée au changement des vitrages et la mise en œuvre d'une façade ventilée en bois rétifé. Ce choix de matériaux constitue un prototype pour un bâtiment scolaire. Il emporte l'adhésion des utilisateurs et du maître de l'ouvrage.

Madeleine

Les travaux de réfection prévus dans le crédit se sont limités à une remise en état de la toiture, de l'escalier, et à la réfection des façades d'un bâtiment dont l'usage scolaire était réduit au minimum jusque-là. Depuis la rentrée 2000, 2 classes bénéficient de ce bâtiment "rafraîchi". Mais ce nouvel usage scolaire nécessitera des travaux complémentaires.

Colline

Après un examen attentif de l'état de la façade et du bâtiment, et en raison des importants besoins en locaux scolaires, la Municipalité a décidé de consacrer le solde du crédit d'assainissement susmentionné à la réfection complète du bâtiment, qui comprendra 6 locaux scolaires. Les travaux qui ont démarré cet été seront terminés pour la rentrée 2001.

Autres travaux

Les travaux suivants ont fait l'objet de préavis spécifiques mentionnés plus haut. Voici toutefois quelques compléments d'information à ce sujet :

Belvédère

Les vestiaires et douches de la salle de gymnastique ont été transformés et mis à disposition des usagers à la rentrée d'été. La première phase d'installation du chauffage à distance a été terminée au début de l'automne.

Villamont

Les douches et vestiaires ont été également transformés à l'aune des exigences du jour. Le sol de la salle de gymnastique a été entièrement refait.

Divers

La création du groupe ménager de *l'Elysée* et les constructions des pavillons scolaires *d'Entre-Bois* et du *Léman* sont mentionnées dans le chapitre relatif aux préavis municipaux.

Travaux d'entretien

Au-delà des prestations réalisées par les interventions importantes et ciblées rendues possibles par les crédits d'assainissement, le parc immobilier scolaire nécessite une attention quotidienne pour assurer son entretien. Sans faire l'énoncé des détails des interventions, le présent rapport propose une appréciation des travaux d'entretiens récurrents, qui touchent simultanément plusieurs immeubles. La variété des typologies constructives et l'ancienneté de nombreux collèges conduisent à une multitude d'interventions maîtrisées ou imprévues.

Étanchéité de toitures

Cette situation prévaut particulièrement dans le domaine des étanchéités de toitures. Une bonne dizaine de bâtiments (*Montheron - Borde - Bourdonnette - Florimont - Provence - Chailly - Riolet - Elysée - St-Roch - Bellevaux - Croix-Rouge - annexe de Grand-Vennes - Entre-Bois*) souffrent de couvertures vieillissantes qui ont nécessité, durant cette année, des interventions fréquentes limitées à des opérations de colmatage. Les études et les préavis en cours sont indispensables pour pallier ces défauts à moyen terme.

Chauffages

Les chauffages s'inscrivent dans la même catégorie. Les groupements scolaires de *Grand-Vennes*, des *Bergières* et de *Bellevaux*, qui donnent des signes préoccupants de défaillance, ont nécessité plusieurs réparations urgentes sur des organes de régulation. Cette situation laisse à penser que d'autres segments du réseau seront à changer dans un bref délai.

Réfections intérieures

Certaines classes de *Bellevaux*, des *Croix-Rouges* et de *St-Roch* ont été rénovées afin d'assurer un confort mini-

mum, tant du point de vue de l'éclairage artificiel à basse consommation, que de l'absorption acoustique. Cette approche devra être appliquée à l'ensemble des classes vétustes, dès l'instant où les enveloppes des bâtiments seront assainies. Les appartements des collèges de *Montriond* et de *Montois* ont été rénovés à l'occasion des nominations des nouveaux concierges.

Façades et vitrages

Les façades et vitrages occupent une place importante dans les interventions. Elles touchent spécifiquement le maintien du bon fonctionnement des stores extérieurs et le calfeutrage des fenêtres et portes ainsi que leur préservation face aux intempéries. Cet état devra être impérativement corrigé par des phases d'assainissement ciblées. Le remplacement des menuiseries extérieures à simple verre -qui équipe un bon nombre de bâtiments- par des vitrages isolants, va concourir aux économies d'énergie recherchées actuellement.

Actes de vandalisme

Les actes de vandalisme fréquents visant les bâtiments scolaires, au même titre que d'autres immeubles du tissu urbain lausannois, constituent une part non négligeable de frais apparentés faussement à de l'entretien courant. La remise en état des surfaces "taguées", des accessoires électriques et sanitaires ou des vitreries brisées, impliquent une main-d'œuvre et des matériaux importants. Les collèges *d'Entre-Bois*, du *Vieux-Moulin*, de la *Bourdonnette*, des *Bergières*, de *Chailly* et de la *Pontaise* sont, à ce jour, les plus concernés par ce phénomène.

Aménagements extérieurs

Le parcage dans l'enceinte du collège de *St-Roch* est géré depuis cet été par une barrière mécanique télécommandée. Cette expérience pilote permet de vérifier la faisabilité d'un mode de location des places de parcage partagées entre les usagers scolaires et les habitants du quartier.

L'éclairage du chemin de liaison entre les collèges de la *Barre* et de la *Grande-Borde* a été refait et la piscine de *l'Arzillier* a pu être remise en service cet été, après une réfection complète des bassins et des organes de traitement de l'eau.

Une organisation et une planification nouvelles

Depuis la fin de l'été, le service des écoles a entrepris la première phase du processus d'organisation d'ensemble de son secteur des bâtiments en relation avec l'engagement du nouveau responsable. La tâche principale de ce dernier consistera à organiser ce secteur du service et à mettre en place des indicateurs techniques et économiques d'aide aux décisions. Ces outils devront permettre d'acquiescer une meilleure vision de l'ensemble du patrimoine immobilier scolaire et de définir une ligne de conduite pour les futurs travaux d'assainissement, d'entretien et de planification des besoins scolaires.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) - situation au 15.09.2000

Etablissement	CIN	CYP1	2P	2P-3P	CYP2	3P	3P-4P	4P	R + V	Dév.	Acc	Total
Floréal	455	297	136	-	72	116	-	206	39	20	-	1 341
Prélaz	483	471	-	-	219	-	-	217	42	22	12	1 466
Mon-Repos	503	240	202	22	-	273	-	247	9		4	1 500
La Sallaz	395	226	193	-	-	211	22	206	86	12	-	1 351
Entre-Bois	471	218	236	-	-	216	-	212	34	21	-	1 408
Totaux	2 307	1 452	767	22	291	816	22	1 088	210	75	16	7 066

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) - situation au 15.09.2000

Etablissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			R+V	Dév.	Acc.	Total
			VSB	VSG	VSO	DP/VSB	DS/VSB	DT/VSB	DP	DS	DT				
Belvédère	141	147	52	44	62	53	60	58	63	47	54	61	44	25	911
Bergières	187	177	89	50	48	73	51	47	91	68	50	24	13	-	968
Béthusy	160	158	75	60	33	100	46	35	71	45	34	22	-	9	848
Elysée	136	119	49	38	34	51	43	32	40	46	34	12	34	30	698
Villamont	113	113	47	44	47	50	42	35	43	47	34	56	30	46	747
C. F. Ramuz	120	141	69	45	49	75	46	36	52	46	32	33	12	-	756
Montolieu	152	135	72	48	47	49	45	47	56	45	31	50	-	-	777
Tot./div.	1 009	990	453	329	320	451	333	290	416	344	269	258	133	110	
Totaux	1 009	990	1 102			1 074			1 029			258	133	110	5 705

Répartition des maîtres primaires

Etablissement	Cycle initial		Primaire		ACT	Rythmique	EPH-Natation	Total
	Titulaires	Temporaires	Titulaires	Temporaires				
Floréal	16	12	36	40	5	3	3	115
Prélaz	20	10	49	38	5	5	6	133
Mon-Repos	21	11	38	48	6	5	5	134
La Sallaz	15	12	42	35	5	3	4	116
Entre-Bois	11	21	32	44	5	1	7	121
Totaux	83	66	197	205	26	17	25	619

Répartition des maîtres secondaires

Etablissement	Titulaires					Temporaires et en formation					Total
	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	
Belvédère	33	28	15	-	76	21	12	12	5	50	126
Bergières	31	16	18	-	65	20	12	9	5	46	111
Béthusy	29	11	14	-	54	23	7	8	1	39	93
Elysée	23	16	17	-	56	19	10	6	13	48	104
Villamont	16	15	14	1	46	21	14	9	7	51	97
C. F. Ramuz	18	15	10	1	44	6	6	6	29	47	91
Montolieu	20	16	8	0	44	16	10	9	10	45	89
Totaux	170	117	96	2	385	126	71	59	70	326	711

1 Maîtres licenciés

2 Brevetés Ecole normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

3 Maîtres spéciaux

4 Maîtres sans titres légaux

Répartition des périodes d'enseignement primaire

Etablissement	Titulaires					Temporaires ⁵					Total
	Brev. ¹	Spéc. ²	S. t. ³	Total	% ⁴	Brev. ¹	Spéc. ²	S. t. ³	Total	% ⁴	
Floréal	1 031.0	28.0	-	1 059.0	53.8	883.0	28.0	-	911.0	46.2	1 970.0
Prélaz	1 599.0	98.0	-	1 697.0	66.5	836.0	18.0	-	854.0	33.5	2 551.0
Mon-Repos	1 296.0	28.0	-	1 324.0	55.4	1 064.0	-	-	1 064.0	44.6	2 388.0
La Sallaz	1 195.5	80.0	-	1 275.5	60.6	796.5	32.0	2	830.5	39.4	2 106.0
Entre-Bois	1 177.0	-	-	1 177.0	48.9	1 174.0	56.0	-	1 230.0	51.1	2 407.0
Totaux	6 298.5	234.0	-	6 532.5	57.2	4 753.5	134.0	2	4 889.5	42.8	11 422.0

1 Brevetés Ecole normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

2 Maîtres spéciaux

3 Maîtres sans titres légaux

4 Pourcentage des périodes données

5 Stagiaires et années de transition compris

Répartition des périodes d'enseignement secondaire

Etablissement	Titulaires						Temporaires ⁶						Total
	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	% ⁵	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	% ⁵	
Belvédère	590.5	699.0	313.5	-	1 603.0	64.7	301.5	288.5	221.0	63.5	874.5	35.3	2 477.5
Bergières	566.0	366.5	379.5	-	1 312.0	62.8	356.0	228.5	117.0	77.0	778.5	37.2	2 090.5
Béthusy	593.5	291.5	298.5	-	1 183.5	64.4	333.5	151.5	157.0	11.0	653.0	35.6	1 836.5
Elysée	419.0	435.0	318.0	-	1 172.0	62.0	295.5	203.5	60.0	160.0	719.0	38.0	1 891.0
Villamont	296.0	414.0	279.0	26.5	1 015.5	52.3	373.0	294.5	142.0	117.5	927.0	47.7	1 942.5
C. F. Ramuz	361.5	363.5	236.5	18.5	980.0	58.9	105.5	135.5	91.0	351.0	683.0	41.1	1 663.0
Montolieu	362.5	394.5	162.5	-	919.5	51.9	282.5	249.0	154.0	166.5	852.0	48.1	1 771.5
Totaux	3 189.0	2 964.0	1 987.5	45.0	8 185.5	59.9	2 047.5	1 551.0	942.0	946.5	5 487.0	40.1	13 672.5

1 Maîtres licenciés

2 Brevetés Ecole normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

3 Maîtres spéciaux

4 Maîtres sans titres légaux

5 Pourcentage des périodes données

6 Stagiaires et années de transition compris

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) - situation au 30.10.00

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 306	117	19.7	13	23
CYP1 monoâge	417	21	19.9	17	23
CYP1 multiâges	614	31	19.8	16	22
CYP1/-2P	791	41	19.3	17	23
CYP2 monoâge	201	10	20.1	18	22
CYP2 multiâges	192	10	19.2	16	20
2P	393	19	20.7	15	26
2P-3P	22	1	22.0	22	22
3P	815	38	21.4	17	27
3-4P	22	1	22.0	22	22
4P	981	45	21.8	18	26
CYT					
5e.	1 004	52	19.3	17	21
6e	990	51	19.4	17	22
VSB					
7e	453	19	23.8	21	26
8e	51	2	25.5	25	26
VSG					
7e	329	15	21.9	18	26
8e	43	2	21.5	21	22

Effectifs des classes lausannoises (suite)

VSO

7e	322	20	16.1	15	18
8e	33	2	16.5	16	17

DP

8e	399	16	24.9	23	27
9e	414	19	21.8	15	26

DS

8 ^e	288	13	22.2	19	26
9 ^e	342	15	22.8	21	24

DT

8e	257	15	17.1	15	20
9e	268	16	16.8	14	18

Les classes à effectifs réduit, les classes de développement, les classes d'accueil et les classes d'enseignement spécialisé n'entrent pas dans cette statistique.

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les autres communes de l'arrondissement (situation au 31.12.2000)

Groupe scolaire	Epalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	-	-	2	2
Bergières	-	67	-	67
Béthusy	21	-	55	76
Elysée	-	1	-	1
Villamont	18	3	1	22
C. F. Ramuz	-	99	-	99
Montolieu	63	4	3	70
Total	102	174	61	337

Plan de rentrée 2000-2001 des établissements primaires : cycle initial, classes primaires, classes R, DEV et ACC

	CIN	CYP1 mono	CYP1 multi	2P	2P-3P	3P/CYP2 mono	3P-4P/CYP2 multi	4P	R+V	DEV	ACC*	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
100 Floréal													
101 Bourdonnette	3		3									6	
102 Cour	1		1									2	
104 Figuiers												0	
105 Floréal	3		3				3			2		11	
107 Malley	3		3			3		4				13	
110 Montoie	5	2		2		2		2	3			16	
111 Montrioud	3		4				5					12	
112 Provence	3		2									5	
114 Tivoli	1		1									2	
	22	2	17	2	0	5	8	6	3	2	0	67	67
200 Prélaz													
201 Aubépinés	2											2	
202 Beaulieu	4		6			3	1	3	2		1	20	
203 Bergières	3		2									5	
204 Chablière	2											2	
205 Av. d'Echallens									1	1	1	3	
206 Pierrefleur	3		7			4		3				17	
207 Pont-des-Sauges	2		2									4	
208 Prélaz	6		5			2	1	2	1	1		18	
209 Sous-Bois	1											1	
210 Valency	2		2			1		1				6	
	25	0	24	0	0	10	2	9	4	2	2	78	78
300 Mon-Repos													
301 Chailly	5	2	1	2		4		3				17	
302 Chandieu	2											2	
303 Chissiez	1	1		1		1		1				5	
304 Croix-d'Ouchy	3	2		1		3		2	1			12	
305 Devin	1		1									2	
306 Eglantine	1	2		1		2		2				8	
307 Florimont	2											2	
308 Léman	2											2	
309 Mon-Repos	4	2		2		2		2			1	13	
310 Montchoisi	2	1	1	1		1		1				7	
312 Val d'Angrogne	2		1		1							4	
313 Vanil												0	
	25	10	4	8	1	13	0	11	1	0	1	74	74
400 La Sallaz													
401 Arzillier									7			7	
402 Boissonnet	5	4		3		4		3	1	1		21	
403 Chalet-à-Gobet								1				1	
405 Coteau-Fleuri	5		6			4		4	1			20	
407 Montblesson												0	
408 Montolieu	2											2	
409 Praz-Séchaud I	3											3	
410 Praz-Séchaud II			3									3	
412 La Sallaz	4		4			1	1	1				11	
415 VCLB-école I	1											1	
416 VCLB-école II			2			1						3	
	20	4	15	3	0	10	1	9	9	1	0	72	72
500 Entre-Bois													
501 Barre	5			2		2		2	1			12	
502 Bellevaux	2	1	2	1		2		3	1			12	
503 Blécherette	1		1			1		1				4	
504 Bois.-Gentil	1											1	
506 City-Blécherette	2		2									4	
507 Colline (Valentin)	1			1								2	
508 Entre-Bois	4	1	2	1		2		1				11	
510 Madeleine		2										2	
511 Pontaise	3	1	2			1		1	1	2		11	
512 Rouvraie	2											2	
513 Vieux-Moulin	4		3	1		2		2				12	
	25	5	12	6	0	10	0	10	3	2	0	73	73
Totaux	117	21	72	19	1	48	11	45	20	7	3	364	364

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial R classes à effectif réduit
 CYP1/CYP2 classes du cycle primaire (EVM) DEV classes de développement
 P classes primaires "régime transitoire" ACC classes d'accueil

Plan de rentrée 2000-2001 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e-9^e DP/VSB, DS/VSG, DT/VSO, classes R, DEV et ACC

	CYT5		CYT6		7e année				8e année				9e année						DEV	ACC	Tot. bât.	Tot. étab	
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	R	DP/ VSB	DS/ VSG	DT/ VSO	R	D		P		DS	DT					R
													AB	C	D	E							
011 BELVEDERE	1				2	2	4	1	2	3	3			1	1	0.5	0.5	2	3		4	3	33
011 BV - Tivoli											1								1				2
012 Croix-Rouges	7		8	1																			16
	8		9		2	2	5		2	3	4			3				2	4		4	3	51
021 BERGIERES	10		3	1	4	2	3		3	2	3	1		1	1	1	1	3	3		1		43
021 Bergières AB			6																				6
	10		10		4	2	3		3	2	4			4				3	3		1	0	49
031 BETHUSY	8		8		3	3	2	1		2	2			0.5	2	0.5		2	2	1		1	38
032 Mon Repos									4														4
	8		8		3	3	3		4	2	2			3				2	3		0	1	42
041 ELYSEE	7		6	1	2	2			2	2				0.5	1	0.5		2			1	3	30
042 Croix d'Ouchy						2				2									2		2		8
	7		7		2	2	2		2	2	2			2				2	2		3	3	38
051 VILLAMONT	2		2	1	2	1		1			1			0.5	1	0.5		1		1	3	2	20
052 St-Roch						1	3		2	1	2							1	2			3	15
055 Prélaz	4	1	4																				9
	7		7		2	2	4		2	2	3			2				2	3		3	5	44
C. F. RAMUZ																							
061 Rouvraie	6	1	7	1			1												2		1		19
062 Entrebois					3	2	3		3	2	2			0.5	1	0.5		2					19
	7		8		3	2	4		3	2	2			2				2	2		1	0	38
MONTOLIEU																							
071 Grand-Vennes	4	1	4		3	2	3		2	2	3	1		0.5	1	0.5	1	2	2				32
073 Coteau-Flauri	4		3																				7
077 Signal		2		1																			3
	11		8		3	2	3		2	2	4			3				2	2		0	0	42
Total par section	52	6	51	6	19	15	20	4	18	15	17	4		4.5	8	4	2.5	15	16	3	12	12	302
Total par division	58		57		19	15	24		18	15	21			19				15	19		12	12	
Total par degré	58		57		58				54				53						12	12		304	

Légende

DP	division pré-gymnasiale	L/AB	section latine	R	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	C	section scientifique	Dév.	classes de développement
DS	division supérieure	D	section moderne	ACC	classes d'accueil
VSG	voie secondaire générale	E	section économique		
DT	division terminale				
VSO	voie secondaire à options				
CYT	cycle de transition				

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

PRESTATIONS DE L'OFFICE D'ORIENTATION

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'offrir aux jeunes et aux adultes information, conseil, aide et soutien pour la recherche d'une voie de formation ou d'études.

Dans tous les établissements secondaires de l'arrondissement lausannois, les psychologues conseillers ou conseillères en orientation interviennent dans les classes et offrent aux élèves des consultations pour les aider :

- dans le choix d'une voie scolaire et d'options au cycle de transition,
- pour les problèmes de réorientation scolaire,
- dans la recherche d'un complément de formation scolaire pertinent (classes de raccordement, de perfectionnement, préapprentissage...),
- pour l'élaboration d'un projet, le choix d'options au gymnase ou la recherche d'une place d'apprentissage.

A l'office d'OSP les jeunes adultes et les adultes peuvent trouver :

- des conseils pour l'élaboration de projets de formation ou de carrière, de stratégies de reconversion professionnelle, de perfectionnement professionnel,
- un appui et un encadrement lorsqu'ils sont sans solution à la sortie de la scolarité obligatoire, ou pour une réorientation à la suite d'une rupture ou d'un échec pendant l'apprentissage ou les études,
- une assistance à l'insertion ou la réinsertion professionnelles pour les personnes au chômage ou ayant interrompu leur vie professionnelle,
- la possibilité de faire un bilan d'intérêts et de compétences.

Les conseillers en orientation de l'office de Lausanne partagent leur temps de travail entre les bureaux qui leur sont réservés dans les établissements secondaires et les consultations ou la permanence d'information dans les locaux de l'office. Pour maintenir la qualité de ce travail un temps important doit être consacré à la documentation et au perfectionnement personnels, ainsi qu'aux contacts avec les entreprises et le monde du travail. A cela s'ajoute la participation à différentes manifestations d'information destinées aux élèves et à leurs parents, ainsi qu'aux salons de l'apprentissage.

Le Centre d'information professionnelle (CIP) propose quant à lui des documents en libre-service sur les professions, les voies de formations et les débouchés, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

La bourse de places d'apprentissage de l'orientation vaudoise offre aux élèves et à tous les jeunes à la recherche d'une formation professionnelle des listes de places disponibles mises à jour quotidiennement.

Survol de l'activité de l'office en quelques chiffres

Durant l'année scolaire 1999-2000, les conseillers et conseillères en orientation ont suivi 2 501 élèves de 8^e et de 9^e année de l'arrondissement lausannois et 104 élèves des classes de raccordement (149 classes en tout). Ils ont organisé ou supervisé 1 349 stages et conseillé :

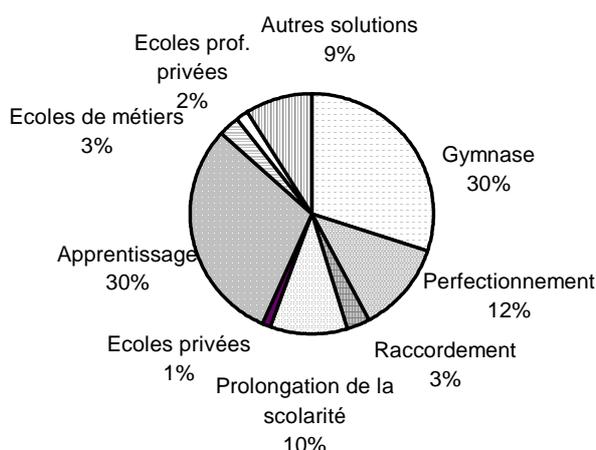
- 5 élèves de 5^e année
- 390 élèves de 6^e année
- 85 élèves de 7^e année
- 18 élèves d'écoles privées
- 744 adultes et jeunes adultes

Au total, 2 062 personnes ont été reçues individuellement, ce qui représente 3 807 entretiens. Le Centre d'information professionnelle (CIP) a accueilli, pendant l'année 2000, 4 523 visiteurs. Le personnel de la réception est fortement sollicité par les appels téléphoniques, les demandes de renseignements, de documents, de listes de places d'apprentissage. La permanence de renseignements des conseillers a permis de répondre à plus de 5 300 demandes.

ORIENTATION DES ÉLÈVES

Solutions retenues par les élèves ayant quitté les écoles publiques à l'été 2000

Choix	Garçons	Filles	Total
Gymnase - section maturité	159	198	357
Gymnase - section diplôme	65	98	163
Ecole de perfectionnement	63	81	144
Raccordement	11	26	37
Prolongation de la scolarité	72	50	122
Ecoles privées	7	4	15
Apprentissage	221	133	354
Ecoles de métiers	22	13	35
Ecoles professionnelles privées	9	9	18
Autres solutions	54	53	107
Total	683	665	1 348

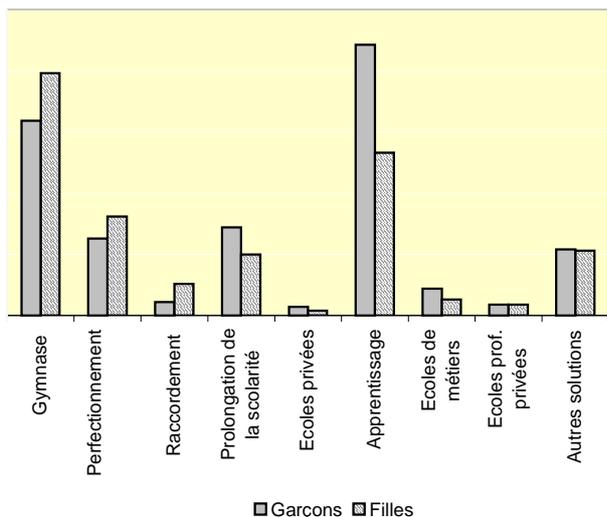


CHOIX SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DES ÉLÈVES

COMMENTAIRES SUR L'ORIENTATION DES ELEVES

On observe fort heureusement, sur le front des places d'apprentissage, une stabilité et même une augmentation de l'offre par rapport à l'année précédente. La reprise se fait bien sentir, les entreprises poursuivent leur engagement et les jeunes se montrent intéressés par les nouveaux métiers du domaine technique et de la communication, en particulier l'informatique et le multimédia. Mais ce sont surtout les jeunes des sections les plus exigeantes, et spécialement de la voie secondaire de baccalauréat qui font la différence. De ce fait, un peu moins d'élèves se dirigent vers le gymnase, ce qui correspond à un des objectifs visés dans la conception des HES. Si l'on peut s'en réjouir, on doit constater par contre qu'il est toujours difficile pour les jeunes gens issus de voie secondaire à options de trouver la place d'apprentissage de leur choix. C'est bien sûr encore plus le cas pour ceux et celles qui sortent de classes de développement ou d'accueil.

Le travail avec les élèves de ces classes amène à recourir à d'autres méthodes : il est souvent plus favorable de travailler en groupes, en collaborant très étroitement avec les enseignants mais aussi avec d'autres intervenants, et de faire un travail de coaching des élèves tout au long de l'année.



CHOIX DES GARÇONS ET DES FILLES

La collaboration avec les institutions comme le COFOP (centre d'orientation et de formation professionnelle), le CHARTEM (centre horizon d'activités et de relais – transition école – métiers), le SEMO (semestre de motivation), la Maison des Jeunes avec son unité Mdj' ump, et avec les collègues de l'Assurance-Invalidité constitue un volet important du travail des conseillers en orientation. Avec les enseignants, les assistants sociaux et les éducateurs de différentes institutions et associations, épaulés parfois par le relais Inter-génération, une véritable chaîne se constitue, et elle est bien nécessaire pour venir en aide aux moins favorisés.

Des rencontres régulières ont lieu entre la directrice des Ecoles, la cheffe de l'OROSP et des représentants des

milieux économiques ainsi que des associations professionnelles. Ces réunions permettent de fructueux échanges. L'information professionnelle dans les écoles et le contenu des heures réservées à l'approche du monde professionnel (AMP) en division terminale ont souvent été évoqués. Cette année, des enseignants ont rejoint les participants habituels et un petit groupe s'est mis au travail pour préparer une journée d'échanges entre les enseignants de la scolarité secondaire et ceux du monde professionnel.

Un gros effort est encore nécessaire pour faire connaître davantage de métiers aux jeunes gens et plus encore aux jeunes filles, pour les inviter à découvrir des domaines peu connus. L'orientation scolaire et professionnelle s'y emploie, tout comme les maîtres responsables des cours d'AMP (approche du monde professionnel) malheureusement réservés pour l'instant aux seuls élèves de la voie secondaire à options. C'est aussi le créneau de l'équipe de Futur'app, portée par le Groupe Contact Jeunesse, qui offre des ateliers de découverte très variés aux classes lausannoises.

On remarque par ailleurs que les nouveaux métiers appartiennent surtout au domaine technique. Mais l'informatique et le multimédia commencent à attirer les jeunes filles, et elles sont très appréciées dans ces domaines. Saluons tout de même la création des apprentissages d'assistant-e en information documentaire, et de gestionnaire en économie familiale, qui amènent un peu de variété dans les choix des jeunes filles.

Orientation des adultes et des jeunes adultes

Cette année 752 personnes - dont 17 élèves d'écoles privées - ont demandé à être reçues en entretien dans notre office, en dehors de la consultation dans les établissements scolaires. Les demandes concernent tant une problématique d'orientation ou de réorientation proprement dite, soit le perfectionnement ou le développement de carrière, soit encore la recherche d'emploi.

La situation plus favorable sur le marché de l'emploi a évité qu'un très grand nombre de chômeurs aient recours à l'OROSP depuis la fermeture du Centre de bilan cantonal. Le nombre de demandes reste cependant à peu près stable, et les exigences des entreprises, la fragilité et le manque de stabilité de certains emplois, amènent beaucoup de personnes à se poser des questions, tout comme d'ailleurs les défis lancés par les nouveaux métiers, les nouvelles formations.

Centre d'information professionnelle

Cette année encore, les demandes des usagers, les appels téléphoniques, les messages électroniques ont afflué au CIP. 4 500 visiteurs ont été accueillis, un peu moins que l'année dernière, avec de fortes pointes à certaines périodes, spécialement en juillet. Le manque de place se fait toujours sentir, particulièrement lors des visites de groupes (15 groupes d'adultes et 40 classes).

Le service de prêt a répondu à 1 120 demandes, 268 vidéos ont été visionnées sur place, 123 dossiers ont été vendus, et 800 fiches InfOP (information sur un métier) ont été remises, sans compter les photocopies et les documents divers.

Il faut souligner l'intérêt porté par le public à la documentation électronique, mise à disposition au Centre

sous forme de liens Internet regroupés par domaine et disponibles sur l'ordinateur réservé au public, ou encore d'adresses URL insérées dans les dossiers professionnels ou les dossiers d'écoles.

Une apprentie assistante en information documentaire a rejoint l'équipe du CIP à la rentrée de l'automne 2000. C'est très intéressant pour notre office d'offrir cette nouvelle formation, et la présence d'une personne plus proche d'eux par l'âge semble très appréciée des jeunes visiteurs.

Bourse des places d'apprentissage

L'enquête menée au début de l'automne auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage potentiels a permis de mettre 4 594 places à disposition des élèves et de tous les jeunes à la recherche d'une formation professionnelle, dont 1 224 pour Lausanne. Cette bourse est disponible sur Internet depuis mai 1999. Elle est ainsi très largement accessible, par les jeunes comme par les patrons. Des collaborations s'établissent aussi avec plusieurs associations professionnelles, qui ont l'habitude de faire également une enquête, pour éviter de solliciter trop souvent les mêmes personnes et faciliter la mise à jour de ces listes.

D'autres informations, des documents nombreux et variés sur les professions et les formations, ainsi que des liens intéressants sont aussi accessibles au public sur le site internet de l'orientation vaudoise: www.dfj.vd.ch/osp.

Info-métiers

L'organisation des visites et conférences d'orientation organisées à l'intention des élèves de 8^e et 9^e année, le mercredi après-midi, dès la rentrée des vacances d'automne a été revue cette année. Les séances ont toutes pris la forme de forums, regroupant plusieurs métiers et augmentant ainsi les possibilités de découverte. Ces 18 forums permettent de présenter aux élèves de tout le canton 98 métiers, de fin octobre à fin mars, et nous avons recueilli plus de 2 600 inscriptions.

Conférences aux parents

Deux soirées d'information sur l'apprentissage et les filières de formation professionnelle ont réuni à nouveau parents et élèves le 16 novembre et le 21 novembre 2000, à l'Aula du Belvédère et à la Grande Salle de Venes. Deux cents personnes environ ont assisté à chacune de ces conférences et ont pu se faire une idée plus concrète de l'apprentissage dual ou en école de métiers, obtenir des renseignements sur les cours professionnels. Des représentants des patrons étaient également présents et ont pu donner des indications sur les exigences et les critères d'engagement dans les entreprises.

Cette année, dans le cadre d'un programme fédéral d'information aux jeunes migrants et à leur famille sur la formation professionnelle en Suisse, nous avons animé plusieurs séances dans la région lausannoise, au sein des communautés turque, espagnole, albanaise et portugaise.

Salon des métiers

La manifestation "Planète Métiers", destinée aux élèves de 7^e et 8^e année de l'arrondissement lausannois s'est déroulée pour la troisième fois à Malley du 10 au 15 avril 2000 et a connu un grand succès. Le stand que l'orien-

tation partageait cette année avec le Service de la formation professionnelle a été très fréquenté, de même que celui de la COREL. Nous avons pu informer les jeunes et leurs parents sur les métiers et les formations qui n'étaient pas présentés dans le cadre de ce salon, répondre à toutes sortes de questions et demandes de conseil, et distribuer une abondante documentation. Ce salon est aussi pour les praticiens de l'orientation l'occasion de nouer ou d'approfondir des contacts avec des représentants du monde de la formation et de l'économie.

Transition, nouveautés et perspectives

L'année 2000 a été pour l'office d'orientation une année de transition et de changement. Le départ à la retraite de deux collaborateurs et d'une collaboratrice de très longue date a donné le signal d'une réorganisation, dont la réalisation, retardée par d'autres absences, ne se traduira pas par des résultats apparents que dans l'année à venir. Des travaux de fond, comme la description des postes de l'administration lausannoise, mais aussi la mise sur pied d'indicateurs et de tableaux de bord sur le plan cantonal précèdent la mise en œuvre d'EtaCom, qui recèle encore bien des inconnues.

Par ailleurs l'informatisation et la mise en réseau des bureaux d'orientation dans les établissements a débuté et nous espérons être prêts à accueillir les envois d'information par intranet, une solution qui permettra de rationaliser le classement et de diminuer les stocks de papiers contenant des informations de plus en plus périsissables.

Une prestation d'orientation a été développée à la demande de l'Ecole nouvelle, pour les choix des futurs gymnasiens. Elle est payante, organisée par l'office d'orientation mais effectuée par des collaborateurs à temps partiel, en dehors de leur temps de travail à l'office. Elle a permis d'accroître l'éventail de nos prestations, sans pour autant empiéter sur la charge des collaborateurs, et a ouvert ainsi une nouvelle forme de partenariat. La collaboration avec le Centre d'adolescents de Valmont a aussi pu se maintenir grâce à une nouvelle formule de partenariat et de prise en charge d'une partie des interventions de l'orientation par le budget du Centre.

Il faut en effet être toujours à l'affût de nouvelles solutions pour maintenir et si possible augmenter notre offre de prestations. Pour le moment, d'autres projets, élaborés dans le cadre de l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage (APA) et destinés aux jeunes sans solution et peu scolarisés, n'ont malheureusement pas pu avancer faute de réponses de l'OFFT. A l'aube de ce troisième millénaire, il est encore bon de savoir "attendre et espérer" comme Edmond Dantès dans le Comte de Monte-Cristo.

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

GÉNÉRALITÉS

La réorganisation du service planifiée dans le cadre de Perspectives 2001 a été finalisée par des engagements successifs : en avril, un adjoint administratif - poste nouvellement créé - qui est aussi RRH, CAP et CMI; en mai,

un chef de la section médico-sociale; en octobre une cheffe du groupe des assistants sociaux. Suite au départ à la retraite d'une physiothérapeute, le programme de ce groupe de collaborateurs a été remanié (voir plus bas).

La Charte du service, document visant à définir les rapports entre collaborateurs du service et entre ces collaborateurs et les usagers, a été finalisée avec l'approbation des différents groupes professionnels du service. La Municipalité sera sollicitée d'en prendre acte.

SECTION MEDICO-SOCIALE

INFORMATION

Les contacts avec les représentants des parents regroupés dans l'APE ont été intensifiés, et une séance d'information sur les sujets de la vaccination contre l'hépatite B, le conseil de coopération et le programme anti-fumée a eu lieu à l'automne. Cela correspond aux options de collaboration décidées pour le service, conformes à la nouvelle politique de relations avec les médias récemment adoptée par la Municipalité.

FORMATION

M. Béran, psychologue et psychothérapeute, a fait bénéficier, à leur demande, les infirmières et les responsables de la section de son analyse des objectifs et du fonctionnement de ce groupe. Cet échange fructueux a permis de planifier le travail d'organisation et d'échange de l'an prochain.

Les formations suivies par le groupe des infirmières ont porté sur : la collaboration avec les écoles de formation des étudiantes-infirmières, la médiation culturelle (Mme S. Alvir, Appartenances), la présentation du conseil de coopération, les soins pédiatriques à domicile, les campagnes de vaccination contre l'hépatite B, les droits des enfants (Amnesty International), 2 jours de formation dans le domaine de la toxicomanie (Le Cap).

Les infirmières scolaires ont accompagné pour un stage de 2-3 semaines dans leur lieu de travail 18 étudiantes de l'école d'infirmières de Chantepierre, et 1 étudiante de l'école de Bois-Cerf.

Parmi les formations données, relevons les interventions du chef de service sur des thèmes de santé infantile à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques avec contribution à un livre sur la maltraitance, à l'école d'infirmières de Bois-Cerf, au 15^e congrès de la Société française de recherches sur le sommeil (Montpellier) et au congrès du SUPEA, "Adolescence et dépendance" sur l'obésité et la maladie chronique. Il a aussi contribué, dans le cadre du travail de la commission communale sur le sport, à l'élaboration de la charte sur le sport "propre", et dans celui d'un groupe de travail du service cantonal d'éducation physique à l'élaboration pour l'exposition "Sport et santé" d'une partie traitant spécifiquement du dopage et de l'automédication (réponse du Conseil d'Etat à la motion Marcel Müller).

Le chef de service a aussi participé à la réflexion du groupe de travail concernant l'harmonisation des horaires scolaires, et mènera l'an prochain sur mandat du groupe une enquête visant à évaluer l'adaptation des enfants qui suivent le nouvel horaire et les répercussions éventuelles que cela pourrait avoir sur leur santé.

SITE WEB

Le service de santé est actuellement encore fort modestement représenté sur le site Internet de la Ville de Lausanne, par la reprise des informations diffusées auparavant sur Télétex. Un concept a été mis au point pour présenter plus complètement au public les activités des différents collaborateurs, les informations utiles concernant les collaborateurs des différents bâtiments scolaires, des vignettes sur des problèmes de santé les plus fréquents, ainsi qu'un Forum où pourront être posées des questions auxquelles répondront nos spécialistes.

PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé se sont poursuivies dans les établissements. On note que les thèmes suivants ont été traités durant un nombre de périodes donné par les groupes d'éducation à la santé :

	primaire	secondaire
Besoins fondamentaux	44	85
Alimentation	133	58
Sens	150	226
Sommeil et relaxation	48	50
Hygiène	479	226
Immunité, SIDA, sexualité	152	483
Droits des enfants, violences mauvais traitements	136	165
Toxicomanies	8	184
Total	1 150	1 477

PROGRAMMES

PROGRAMME FAMILLE BOOZ'YEUX

L'animation de type "théâtre-guignol" Booz'yeux s'est déroulée dans les établissements primaires de la ville, au profit de 68 classes. Ce programme sera révisé pour adaptation au premier semestre 2001.

PROGRAMME DES ÉLÈVES PAIRS

Un important rapport a été publié sur la phase pilote de ce programme en février 2000. L'évaluation globale a montré que le niveau de satisfaction des participants est bon à très bon; chacun estime avoir atteint ses objectifs qui se regroupent en objectifs centrés sur les savoir-faire ("faire parler les gens", "gérer les situations", "connaître l'avis des proches", "connaître les gens", écouter), sur les savoirs ("acquérir le maximum de connaissances", "faire profiter les autres de mes connaissances").

Concernant l'impact concret du programme, tous estiment avoir consciemment modifié un comportement que ce soit dans l'expression de soi ou de l'autre (façon de dire, ou de faire parler) ou l'écoute des autres. Les trois quarts du groupe sont du reste prêts à parler à d'autres élèves du programme et de ce qu'ils en ont retiré.

Les thèmes cités comme les plus importants par les élèves sont donnés par ordre - l'exclusion et le racisme, -

la drogue, adolescence et dépendance, - l'affirmation de soi (la capacité de dire non), - la lutte contre l'anxiété. Les thèmes que les participants proposent d'ajouter au programme sont : - les sentiments, l'amitié, - la violence chez les adolescents, - les problèmes familiaux.

Le type d'échanges entre élèves et animateurs enseignants, basé sur une relation non pédagogique, non hiérarchique, visant entre autres la transmission de compétences à dialoguer est originale et représente sans doute un point fort de ce programme. L'originalité de la démarche peut se résumer par les points suivants : - pas de hiérarchie au sein du groupe des pairs et des animateurs, - apprentissage surtout basé sur le processus, - liberté maximale donnée aux participants en matière de compétences à atteindre et surtout à transmettre.

Ces choix méthodologiques ont été essentiellement dictés par la difficulté principale d'un tel programme. Cette difficulté consiste à ne pas faire perdre au pair sa qualité de pair en raison de son appartenance au groupe d'élèves qui se forment au programme. Autrement dit le problème posé par la sélection des pairs et les conséquences de celle-ci sur l'élève (stigmatisation de l'élève comme préféré aux autres donc comme différent) reste pour nous un des points centraux. Il s'agit de garder ce point en mémoire pour permettre une remise en question permanente des options méthodologiques choisies à la lumière de ce qui est observé sur le terrain. Ce programme-formation a permis que chaque pair du groupe sélectionné reste pair des autres élèves de sa classe et du collègue.

Concernant le contenu, les demandes explicites faites en cours du programme ont porté sur les mécanismes de l'exclusion et du racisme. Ces thèmes, développés à la demande du groupe, nous donnent une indication du besoin important de ces jeunes, et des jeunes en général peut-être, d'être accompagnés et écoutés par des adultes dans leurs réflexions et leurs craintes sur des thèmes centraux de notre société. Un programme de prévention se doit d'offrir une telle plate-forme et le fait que de tels échanges aient été provoqués par les jeunes valide, selon nous, l'esprit même de ce programme. De plus l'expérience de la mise en scène de soi (discussions, exercices, jeux de rôles) au sein du groupe et devant les animateurs contribue clairement au maintien et au renforcement de l'estime de soi. C'est entre autres avec cette estime de soi renforcée que le jeune peut se sentir toujours plus à même de faire face aux situations de sa vie actuelle et future (examens, apprentissages mais aussi manipulations des copains et des adultes, conflits...).

Le temps total pour les trois ans et pour deux groupes d'élèves suivis en parallèle est de : 215 heures pour le service de santé si un animateur psychologue participe aux séances du programme (sans psychologue 95h), 380 heures pour le service secondaire et primaire soit un total de 595 heures.

Ce programme a été poursuivi avec de nouveaux groupes dès l'année 2000-2001, et l'évaluation sera encore affinée pour mesurer les effets individuels sur les participants par rapport à un groupe-contrôle pour la modification de leur qualité de vie.

PROGRAMME DE PRÉVENTION PRÉCOCE DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Le programme s'est poursuivi par des spectacles et des modules pédagogiques pour les élèves de 18 classes et leurs enseignantes.

CONSEIL DE COOPÉRATION

Afin d'expliquer les conditions d'application du conseil de coopération auprès du corps enseignant, on a précisé qu'il est conçu pour être une aide sur le plan relationnel et organisationnel de la vie de classe. Il est à ce titre une exception, puisque les programmes de santé habituels n'interviennent pas directement dans la relation enseignant-élève. Son application prenant du temps, son utilisation doit découler d'une pesée d'intérêts entre le temps à y consacrer, le partage dans la relation élève-enseignant, et le bénéfice de meilleures relations. Cela signifie aussi qu'il n'est utile de l'adopter que si le besoin s'en fait sentir. L'application dans la classe est entièrement volontaire de la part de l'enseignant. Il en discute avec son directeur, qui l'autorise. La généralisation n'est donc pas envisagée au sens d'une obligation faite aux enseignants de l'utiliser. Les précautions à prendre avant son introduction sont impératives : les élèves doivent être informés de ses buts, de son déroulement, et de la possibilité pour eux de demander que cela soit interrompu. Une durée de plusieurs semaines, voire de mois, est nécessaire pour en percevoir les effets. L'arrêt est possible en cours d'année si, après discussion avec les responsables, les conditions de réussite ne sont à l'évidence pas remplies ou si le résultat est contre-productif. Une formation portant sur l'écoute active et la gestion de groupe est offerte aux enseignants qui la souhaitent. Cette formation peut être payée par le service de santé, après accord avec le formateur pressenti. Une réunion des parents des élèves concernés est un préalable indispensable. Il est très utile de prévoir 1 à 2 réunions supplémentaires en cours d'année afin de discuter avec eux et de leur donner un retour. Tout enseignant désireux d'appliquer cette méthode peut être soutenu par la responsable en éducation à la santé, comme personne-ressource, sur appel. Elle prend contact régulièrement avec les personnes qui se sont initiées avec elle à la méthode. Un livre, écrit par Mme Danièle Jasmin, pédagogue canadienne, est remis à tout enseignant pour se préparer à utiliser cette méthode. Une cassette vidéo est à disposition en prêt. Un retour sur le déroulement est prévu pour informer le directeur.

Le conseil de coopération était pratiqué à la fin de l'année 99-2000 par 149 classes.

PROGRAMME FUMÉE

Ce programme, introduit à l'établissement de C.-F. Ramuz, et qui est encore dans sa phase pilote, a touché 8 classes de 5^e année pour la partie préalable sur la physiologie du système respiratoire. Pour les 6^e années, 7 classes ont participé à l'animation qui consistait à développer l'idée directrice de renoncer à la fumée. Les thèmes de la publicité, des modèles de pairs et d'adultes qui fument dans l'entourage de l'élève, des croyances et des attitudes face à l'utilité du tabagisme ont été traités. En 7^e année, 8 classes ont participé à des séances visant à

renforcer l'estime de soi, la capacité à résoudre des conflits et à résister aux pressions des pairs, pour tenter de développer une identité non-fumeur chez les élèves. Tout le programme est ainsi structuré que chaque élève bénéficie du programme de la 5^e à la 9^e année, s'il reste dans l'établissement. Une évaluation avec groupe-témoin est prévue.

APPUI AUX ETABLISSEMENTS

Dans le cadre d'une démarche visant à l'application du conseil de coopération, 10 enseignants de l'établissement secondaire de Villamont ont suivi une session de formation de deux jours portant sur l'écoute active et la gestion de groupes financée par le service.

Le service de santé soutient aussi le programme appelé "Vivre ensemble" de l'établissement secondaire de C.-F. Ramuz, qui vise à améliorer les rapports et liens interpersonnels dans l'établissement, élaboré par le corps enseignant avec le concours de Profa.

MAUVAIS TRAITEMENTS

La permanence mauvais traitements a discuté des situations de 17 garçons et de 7 filles.

RECHERCHES ET ETUDES

HÉPATITE B

Une nouvelle recherche sur la vaccination contre l'hépatite B a été faite sur les résultats de la 2^e campagne de 99-2000. Les différences de cette deuxième campagne portent par rapport à la première sur plusieurs points : - ajout d'une présentation en classe de la vaccination par l'infirmière scolaire, avec discussion, - personnalisation du talon-réponse par publipostage, - distribution et collecte des talons-réponses par l'intermédiaire de la classe, - prise de contact téléphonique avec les non-répondants par l'infirmière scolaire 2 semaines après la distribution, afin d'obtenir la décision. Les documents servant de support à la présentation en classe ont été préparés en équipe sur la base des questions habituelles du public, tant pour les vaccinations en général que pour la partie spécifique à l'hépatite B.

L'intensification de l'information auprès des élèves a pleinement produit son effet. La proportion des refus vrais, après recherche active de la décision, est certes plus élevée que durant la première campagne de vaccination (38.6% contre 21.1 %), mais ce pourcentage est moins élevé que la proportion des non-réponses durant la campagne de l'an passé (41.3% en 98-99). L'augmentation actuelle de participation est donc due à la vaccination d'élèves qui étaient des non-répondants durant la campagne de l'an passé. Cela est confirmé par la répartition des décisions des familles qui n'avaient pas répondu spontanément dans le délai initial de 2 semaines, dont presque le quart a accepté la vaccination.

Ce recueil systématique des réponses a montré qu'il n'y avait entre les élèves qui acceptent et ceux qui refusent plus qu'une faible différence de couverture vaccinale pour les vaccins classiques, d'une ampleur non significative. Le public-cible et les moyens de valorisation ont donc été efficaces.

Les facteurs déterminants de l'acceptation sont la couverture vaccinale antérieure pour les vaccins classiques

et l'origine géographique de la famille. Mais le facteur de l'enclassement de l'élève module de manière plus forte que les autres facteurs cette réponse. Cela fait suspecter un effet de groupe dans la classe, dont nous ne connaissons pas les causes, et que nous ne savons pas contrebalancer. Ce point sera exploré par enquête lors de la prochaine campagne 2000-2001 afin d'améliorer encore notre effort de promotion.

ETUDE SUR LES ATTENTES, SOUHAITS ET INTENTIONS DE PARTICIPATION DES ELEVES SECONDAIRES EN MATIERE D'EDUCATION A LA SANTE

Cette étude a été faite à l'établissement des Bergières au moyen des réponses à un questionnaire de 323 élèves. Elle visait à recueillir l'avis des jeunes sur : - leur degré d'approbation sur les thèmes proposés, - le mode d'approche préféré sur 12 thèmes de santé, - le professionnel qui leur paraissait le plus apte à développer un de ces thèmes, - leur degré de participation éventuel dans la préparation et le déroulement d'une action de santé.

Les résultats ont montré que les drogues (y compris alcool et tabac), les droits des enfants, les mauvais traitements, le sida et la violence étaient les thèmes qui recueillaient le plus fort taux d'approbation. Dans une catégorie intermédiaire venaient l'adolescence, l'alimentation, l'hygiène, le sommeil et la relaxation. Les thèmes les moins prisés étaient le bruit et la sécurité dans le sport. Cela montre un grand intérêt pour les thèmes à forte composante relationnelle, le besoin de discussion des jeunes avec des adultes. Parmi les approches plébiscitées on a d'abord le théâtre interactif et la vidéo, puis les groupes de discussion, ce qui nécessite certainement de la part des adultes en charge l'acquisition de compétences éventuellement nouvelles, qui dépasse l'implication pédagogique traditionnelle. Parmi les intervenants utiles signalés, on note que les infirmières sont citées comme référence pour les problèmes de santé de manière prépondérante. Mais la famille, non pas nucléaire mais élargie, est aussi très fréquemment citée, au-delà des clichés habituels.

Quant au chapitre des commentaires, le thème le plus souvent cité comme devant être traité est celui de la sexualité, y compris les sujets bien différents de l'homosexualité et la pédophilie.

APEMS

Le chef de service a procédé au dépouillement des 360 questionnaires de l'enquête interne faite sur les APEMS, et transmis le rapport élaboré au chef du service de la jeunesse et des loisirs.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Vaccinations (année scolaire 1999-2000)

	doses
vaccination DiTe	38
rappel DiTe	1 501
rappel Di	11
vaccination polio	73

Vaccinations (année scolaire 1999-2000) (suite)

rappel polio	1 478
vaccination ROR	289
hépatite B	823
Total	4 213

Visites médicales (année scolaire 1999-2000)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales, année scolaire 1999-2000

	garçons	filles
examinés	2 135	1 869
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	324	277
anomalie de la vision des couleurs	24	40
anomalie de l'audition	76	90
anomalie de poids	67	95
anomalie de taille	4	5
anomalie de l'appareil locomoteur	95	161
anomalie abdominale	9	31
anomalie de l'appareil cardio-vasculaire	9	15
anomalie du système nerveux	40	3
autres anomalies	20	37
examinés pour streptocoques	142	153
envoyés chez le médecin pour streptocoques	16	23
examinés pour verrues	2 815	3 103
envoyés chez le médecin pour verrues	258	249
examinés pour poux	2 051	2 074
traités pour poux	141	47

Suite à la réponse à la motion Micheline Félix, le service de santé a adopté également les questionnaires proposés par l'ODES pour les visites médicales de 5^e et 8^e années.

Prestations hors programme de dépistage (année civile 2000)

	1994	1997	2000
Nombre d'enfants			
- Premiers secours	13 416	15 218	17 321
Nombre d'heures			
Travail médico-social :			
- en faveur des enfants	228	855	1 112
- en faveur des familles	414	994	1 014
- auprès des enseignants	692	1 651	2 259
- dans le cadre du service	643	1 418	1 680
assurances sociales, SPJ, divers	201	486	739
lors de demandes de réduction	234	526	722
total	2 412	5 930	7 526

Le temps consacré au travail médico-social a triplé en 6 ans, en rapport avec la complexité des problèmes de familles, et représente en 2000 23% de l'activité des infirmières, malgré l'augmentation des postes d'assistants sociaux.

Education pour la santé faite à l'infirmerie (année scolaire 1999-2000)

- préparation		1 386 heures
- individuelle	1 998 élèves	207 heures
- en groupe	10 137 élèves	810 heures
Total	12 135 élèves	2 403 heures

Les variations des prestations par rapport à l'année scolaire 1998-99 portent sur le nombre d'élèves (+38%) avec quasi stabilité du temps investi (-1%).

Demandes de réduction d'honoraires pour soins dentaires (année civile 1999-2000)

Le nouveau barème a été appliqué depuis le début de cette année. Il est prévu d'accorder une réduction de 90% dès que la famille atteint le seuil défini par l'ASV, en fonction de la composition de la famille (adultes, adolescents et enfants). On arrive à un tarif plein dès que l'on dépasse cette somme de base de fr. 900.-. Ce nouveau barème présente certains avantages : il tient compte de la composition exacte de la famille, il inclut un forfait pour les charges de la famille (y compris loyer), et tient compte d'un léger effet d'échelle.

Nombre de demandes de réduction d'honoraires pour frais dentaires

participation des parents	1999	2000
100%	49	36
75%	20	21
50%	34	25
25%	27	34
10%	178	170

On constate une grande stabilité dans la répartition de l'aide, l'amélioration de la conjoncture n'ayant pas encore d'effets tangibles pour tous.

Physiothérapeutes

Le programme d'intervention a été remanié pour répondre à l'évolution des problèmes.

Les statistiques montrent en effet que la période particulièrement vulnérable où les déformations de la colonne vertébrale sont susceptibles de se constituer, d'évoluer rapidement et de nécessiter un traitement médical est celle de l'adolescence. La raison en est l'imprégnation hormonale, qui provoque à la fois une poussée de croissance et, particulièrement chez les jeunes filles, un relâchement tendineux. La seule méthode susceptible de diminuer l'incidence de ces troubles graves s'est révélé être une surveillance active régulière durant l'adolescence, et un traitement aussi précoce que possible en cas de déformation progressive ou majeure d'emblée.

On sait aussi que certains exercices simples, ne nécessitant aucun équipement, peuvent aider, voire résoudre totalement le problème douloureux vertébral, à condition qu'ils soient poursuivis en dépit de la guérison.

Il convient donc, dans la période scolaire, à la fois de renforcer la musculature du dos, puisque le développement du volume musculaire se maintient à un niveau plus élevé malgré l'involution qui suit une période active d'entraînement, et d'éviter l'apparition de déformations vertébrales fixées. A cet égard, la pratique de la gymnastique préventive au niveau primaire ne doit se faire que sur indication d'une anomalie d'une certaine importance constatée au dépistage. Ces cas sont en nombre restreints, et la pertinence d'une activité réellement uniquement préventive n'en devient que plus grande.

Une autre source de préoccupation, en rapport avec des activités sportives qui deviennent de plus en plus techniques est l'augmentation des accidents de sport, en nombre et en gravité. La forte croissance pubertaire des adolescents actuels introduit aussi depuis une dizaine d'années environ une dysbalance entre la croissance osseuse et celles des structures musculaires et ligamentaires. Ceci, ainsi que l'exercice de certains sports particuliers, fait naître des contraintes mécaniques nouvelles. Corollairement à l'augmentation des accidents non-professionnels, c'est bien sûr le poids financier qui est accru, aux dépens de la population.

Une bonne partie des accidents de sport est évitable, comme nous le montrent les statistiques (doigts cassés aux jeux de ballons, chevilles ou genoux lésés dans les premières heures de snowboard, etc.). Une bonne préparation personnelle, pas seulement en force, mais dans la qualité de la tenue durant le sport, et l'assouplissement de certaines structures ligamentaires et musculaires, pratiquée sous surveillance puis de manière autonome, avant la période sportive, est de nature à diminuer les lésions. On ne peut circuler en bus toute la semaine et être spontanément habile au snowboard le week-end ! Le but de la réorientation partielle de l'activité des physiothérapeutes n'est bien sûr pas de pratiquer un enseignement des sports, réservé aux différents professionnels, mais de compléter la préparation au sport par des techniques de stretching, adaptées au sport. Pour des motifs évidents, ceci ne pourra se faire que sur une base strictement volontaire, au niveau secondaire.

Le programme d'intervention des physiothérapeutes a donc été structuré différemment.

Au niveau primaire, on associe la gymnastique préventive pour les rares cas qui en ont réellement besoin, à quoi on associe une action ballons dont on vise une extension importante selon des modalités adaptées à toutes les classes primaires.

Au niveau secondaire, le dépistage est maintenu tel quel, avec contrôle en 7^e par le physiothérapeute et en 5^e et 8^e années par le médecin scolaire. La gymnastique préventive en groupe est maintenue pour le cas des anomalies du dos dépistées, ou pour les cas où le médecin traitant ou les parents le demandent. On y associe la pause gymnique qui comprend 5 groupes d'activités différentes, modulables. Les exercices prévus dans ces modules sont adaptés en fonction du mobilier scolaire et de l'espace disponible, et sont destinés à mobiliser toutes les parties du corps. Des groupes de préparation au sport destinés avant la saison aux jeunes sportifs, de durée limitée, visent à rétablir une bonne balance entre les groupes musculaires, une amélioration de la souplesse articulaire, et l'apprentissage de techniques de décontraction. Ceci est spécifiquement destiné à la prévention des accidents alors qu'en Suisse, en 1997, pas loin d'un million de personnes ont été victimes d'un acci-

dent non professionnel dont 60 pour cent concernaient l'habitat et les loisirs, 30 pour cent environ le sport (186 morts) et 10 pour cent la circulation routière.

Nombre d'élèves vus en dépistage (année scolaire 1999-2000)

Degré examiné	signalés pour gym préventive	suisvis pour gym préventive	signalés au médecin
enfantine	0	0	0
1	39	25	1
2	78	69	3
3	399	354	6
4	230	204	6
5	159	127	4
6	81	57	3
7	145	92	7
8	83	29	1
9	4	3	0
autres	38	28	1
total	1 256	988	32

Assistants sociaux scolaires

Les situations prises en charge se répartissent de la manière suivante entre établissements :

Établissement	nombre de situations
Floréal	56
Prélaz	141
Mon-Repos	35
La Sallaz	112
Entre-Bois	91
Belvédère	39
Bergières	40
Béthusy	18
Elysée	18
Villamont	78
C. F. Ramuz	67
I. de Montolieu	61
autres	120
total	876

soit une augmentation de 36 % depuis 1999.

La répartition selon la date d'ouverture et de fermeture des dossiers est la suivante :

		fermés en 2000	restés ouverts	total
ouverts en	2000	53	212	265
	1999	44	144	188
	1998	29	174	203
avant	1998	32	188	220

On note donc la nécessité d'un travail prolongé avec une majorité de familles, et une augmentation des dossiers

ouverts en 2000, qui correspond aux besoins accrus de la population, phénomène qui avait été anticipé par l'augmentation de poste de 50% acceptée l'an passé.

Les cas signalés aux assistants le sont pour des motifs extrêmement divers. On distingue : - les situations liées directement à l'élève, à son comportement en classe ou à l'extérieur, à ses difficultés relationnelles, à sa scolarisation ou plus généralement qui sont liés au contexte familial, - les difficultés d'intégration scolaire, les comportements inadéquats en classe soit désinvestissement, absentéisme, indiscipline, ou les actes d'incivilité, de violence, de délinquance, - les situations socio-économiques précaires, soit endettement, chômage, problèmes de logement, séparation, divorce, deuil, maladie, - les problèmes liés aux aspects multiculturels : identités et valeurs différentes, et celles liées à l'immigration : statut d'étranger, de réfugié, de clandestin, expulsions.

En plus des cas individuels, les assistants sociaux participent de cas en cas à des actions et projets d'établissements (élaboration d'une charte par exemple), à des séances de travail et collaborations pluridisciplinaires ainsi qu'à des groupes de réflexion dans le cadre de la prévention de la violence, de gestion des conflits, de réflexion sur le respect des différences, sur les aspects de la multiculturalité et sur la mise en place de structures visant à maintenir des relations harmonieuses entre élèves et enseignants.

SECTION DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

L'an 2000 a connu l'aboutissement du projet EtaCom de désenchevêtrement des tâches cantonales et communales. La psychologie scolaire ayant été déclarée tâche cantonale, la suite à donner à cette décision est en train d'être étudiée dans un groupe de travail canton-commune qui poursuit ses travaux en 2001.

Les psychologues, psychomotriciennes et logopédistes de la section ont continué leurs activités habituelles de consultation auprès des élèves lausannois et de leur famille. Ils ont aussi effectué quelques interventions collectives dans des classes, principalement dans un but de gestion de conflits. La section a eu à intervenir dans une situation de crise grave entraînant un traumatisme collectif touchant principalement les enfants et les enseignants de 2 bâtiments scolaires.

En 2000, les relations avec le monde universitaire se sont intensifiées. La section a collaboré avec l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne à l'organisation d'un cours post-grade sur le secret professionnel. Deux de ses psychologues et la chef de section ont participé en tant que conférencières à un cours sur les mauvais traitements organisé par le même Institut de psychologie. Plusieurs psychologues ont tenu un atelier à un cours sur l'adolescence mis sur pied par le Service Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le groupe des psychomotriciennes a présenté un poster au Congrès sur la violence organisé par ce même service. Une psychologue et la chef de section ont été nommées au comité scientifique du programme du DESS en psychosociologie clinique de l'UNIL. La collaboration s'est aussi intensifiée avec l'Université de Genève : la chef de section a été désignée au groupe de pilotage pour la formation de praticiens formateurs du diplôme de logopédie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Des stages post-licence ont été effectués par 4 psychologues et 2 logopédistes.

Une psychologue a pris sa retraite et a été remplacée. Une logopédiste et une psychologue ont occupé de nouveaux postes.

ACTIVITÉS DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE EN 2000

Nombre d'enfants examinés par les spécialistes

	Ecoles enf. + primaires		Ecoles secondaires		Total	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Psychologues	997	13.99	391	6.83	1 388	10.69
Logopédistes	749	10.51	168	2.94	917	7.06
Psychomotriciennes	357	5.00	14	0.24	371	2.86

Nombre d'enfants pris en traitement par les spécialistes

	Ecoles enf. + primaires		Ecoles secondaires		Total	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Psychologues	228	3.20	78	1.36	306	2.36
Logopédistes	521	7.31	109	1.91	630	4.85
Psychomotriciennes	250	3.51	8	0.14	258	1.99

Pour le calcul des pourcentages des élèves examinés et pris en traitement, nous nous sommes basés sur un effectif de 7 127 élèves pour les écoles enfantines et primaires et de 5 721 pour les écoles secondaires, soit un total de 12 985.

Examens et rapports pour l'assurance

	Ecoles enf. + primaires	Ecoles secondaires	Total
invalidité ** :	142	5	147
nouvelles demandes	80	5	85
demandes de prorogation	33	0	33
rapports complémentaires	29	0	29

** La plupart des enfants des classes spécialisées et certains autres ambulatoires ont droit à des mesures péda-go-thérapeutiques subventionnées par l'OFAS et l'assurance invalidité.

SERVICE DENTAIRE

INSTALLATIONS

En l'an 2000 le Service dentaire scolaire a vu le renouvellement de plusieurs installations.

A l'unité de radiologie du Groupe dentaire de Montbenon l'installation radio-panoramique a été remplacée en début d'année suite à une panne importante survenue à fin 1999.

Pour les spécialistes en orthopédie dento-faciale un nouvel ordinateur et logiciel ont été installés afin de faci-

liter l'analyse de croissance de la mâchoire du patient du début et jusqu'à la fin du traitement orthodontique.

Le laboratoire a également vu plusieurs petits changements d'équipement dus à la vétusté du matériel existant.

Au cabinet dentaire de Boissonnet l'unit qui datait de 1980 a été remplacée pendant les relâches de février. Ce cabinet est maintenant équipé d'une installation qui répond aux exigences et à l'ergonomie d'aujourd'hui.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2000 a été une année placée sous le signe de changements inhabituels au niveau du personnel. Le responsable du Service dentaire a changé suite au départ à la retraite du Dr Michel Corti en place depuis 17 ans.

Les cabinets dentaires des Croix-Rouges et de Pierre-fleur ont également vu un changement de médecin-dentiste et le poste de spécialiste en orthopédie dento-faciale du cabinet rouge a été repourvu au mois de janvier. A la fin du premier trimestre notre technicien-dentiste Monsieur Ch. Simon a été à nouveau hospitalisé. C'est au mois d'août que nous apprenions la triste nouvelle de son décès, après quelques mois d'absence. Au début octobre le Service dentaire a engagé un jeune technicien-dentiste en tant qu'auxiliaire jusqu'à la fin de l'année. Au 1er janvier 2001 ce jeune technicien a été choisi pour reprendre le poste de responsable du laboratoire.

Depuis le début de l'année le Service dentaire a mis sur pied une formation continue interne spécialement pour les médecins-dentistes, ceci afin de répondre partiellement aux critères de formation continue exigés pour les médecins-dentistes suisses par la (SSO) Société Suisse d'Odontostomatologie.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.99	au 31.12.00
Ecoles primaires (-2 à +4)	4 872	4 460
Ecoles secondaires (+5 à +9)	3 100	3 277
Apprentis, gymnasiens	1 105	998
Communes voisines (+ Belmont)	185	172
Institutions diverses	204	156
	9 466	9 063

Traitements conservateurs (pédodontie)

Patients traités	1999	2000
Nombre de consultations	8 163	7 449
Nombre de contrôles semestriels	11 588	11 004
Nombre de traitements facturés	13 722	13 128

Détails des traitements facturés en	2000
Diagnostic chez patients en urgence	259
Premier diagnostic individuel	1 156
Radiographies	3 959
Anesthésies	3 506
Applications "gelée fluorée"	925

(suite)

Détails des traitements facturés en	2000
Détartrages, nettoyages	2 193
Extractions	875
Coiffages pulpaire	60
Traitements radiculaires	452
Scelllements de fissures	2 369
Obturations provisoires	250
Ciments au verre ionomère	261
Amalgames sur dents permanentes	1 135
Amalgames sur dents de lait	656
Composites sur dents permanentes	1 186
Composites sur dents de lait	1 586

RÉDUCTIONS D'HONORAIRES

Pendant l'année 2000, 286 demandes de réduction d'honoraires ont été prises en considération, ces réductions allant, selon les cas, jusqu'à la gratuité totale.

Le montant global de ces réductions s'élève à fr. 169 376.-.

ACTIVITÉ DES PROPHYLAXISTES ET DE L'HYGIÉNISTE

Conférences dans les classes (-2 à +4)	323
Séances de prophylaxie individuelle	1 967
Visites aux fondations (Châtelard, Verdeil, etc.)	6
Brossages collectifs	32
Prises de RX (en jours)	37½

ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

La demande de traitements orthodontiques est toujours forte et les cabinets de Montbenon ont reçu, en plus des traitements en cours, environ 150 enfants pour une consultation d'orientation gratuite.

Activité de la clinique

Nombre de rendez-vous	8 048
Conseils	148

Traitements en cours :

Actifs: phase orthopédique	232
phase orthodontique	358

Passifs:

Contention	231
Sous surveillance	100

Traitements commencés (phase orthopédique)	46
Traitements terminés (phase orthopédique)	92
Traitements commencés (phase orthodontique)	89
Traitements terminés (phase orthodontique)	95

Détails des interventions :

Radiographies :	
Téléradiographies	368
Panoramiques	446
Poignets	2
Faces	4
Apicales	34
Photographies:	2 759
Appareillages fixes:	
a) Bagues et brackets	3 770
b) Arcs	1 740
Réparations, transformations	39

Laboratoire :

Vu les circonstances évoquées le laboratoire n'a pu présenter ses statistiques annuelles. Durant la plupart de l'année les travaux ont été confiés à divers laboratoires privés, ainsi que la confection de 65 positionneurs.

Le total des interventions chirurgicales pour l'année s'est élevé à 5.

VISITES DE DÉPISTAGE

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées entre les mois de septembre et novembre. Dans la mesure du possible, les médecins-dentistes et leur assistante se sont rendus dans les bâtiments scolaires, par souci de perturber le moins possible l'activité scolaire.

75% des élèves de première enfantine ont été inscrits au début de l'année scolaire au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2000

	Nombre classes	Effectif	Abs. Contrôles		Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Refus	
Classes primaires	436	7 168	294	6 874	3 808	1 489	1 383	196	4 217	2 951	727
Classes secondaires	328	5 913	204	5 709	2 454	2 301	929	19	3 120	2 793	618
Institutions spécialisées	36	277	15	252	113	55	64	20	39	238	75
Classes privées primaires	4	61	3	58	30	11	17	0	12	49	14
Classes privées secondaires	8	95	6	89	55	27	7	0	8	87	5
Belmont	9	176	5	171	130	21	20	0	56	120	20
Total	821	13 690	527	13 153	6 590	3 902	2 426	235	7 452	6 268	1 459

Catégorie I : Sans carie, ni obturation 50%

Catégorie II : Sans carie, avec obturations 30%

Catégorie III : Avec carie 18%

Catégorie IV : Bouches négligées 2%

Inscrits au service dentaire 54%

Non inscrits 56%

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

... "Prospection", "Prospective" ... deux mots-clé qui caractérisent l'activité du service de la jeunesse et des loisirs.

Prospection parce que la pression des besoins continue à se faire sentir, en particulier dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants et qu'il importe d'explorer méthodiquement toutes les possibilités d'extension de lieux existants ou de création de nouvelles structures. Et prospective ("prise en compte de l'avenir dans les décisions du présent") puisqu'il s'agit d'imaginer des solutions souples et des réalisations aisément adaptables aux évolutions de la société.

C'est ainsi que, pour élargir l'offre de places d'accueil, le service a mené de nombreuses études, touchant à la fois les centres de vie enfantine municipaux envisagés sous l'angle de "multi-sites", la création avec des associations privées de nouveaux centres de vie enfantine dans des quartiers qui n'en disposent pas encore (Chailly, est de la ville), la poursuite des contacts avec des entreprises ou autres partenaires potentiels, et le développement des APEMS (Accueils pour enfants en milieu scolaire), qu'il s'agisse d'en créer de nouveaux ou d'élargir les temps d'ouverture de ceux qui existent déjà.

Parallèlement à ces démarches quantitatives, le service a également mis l'accent sur l'aspect qualitatif de l'accueil d'enfants. Dans cet esprit, il a notamment "mensualisé" les salaires des moniteurs APEMS, en leur offrant des conditions de travail moins précaires et surtout une formation adaptée (rapport-préavis N° 112 en réponse à la motion Egli), réalisé, après des échanges

riches et fructueux avec des représentants du terrain, un "Code de déontologie de la profession d'éducateur/trice de la petite enfance", et mis sur pied une meilleure coordination des offres de vacances et d'animation.

PERSONNEL

41 moniteurs APEMS ont été "mensualisés", avec des taux d'activité variables s'échelonnant de 12.7% à 61.3%. Avec les engagements liés à la création de l'APEMS de Chissiez et à l'élargissement du temps d'ouverture des APEMS de Coteau-Fleuri, Malley, Montchoisi et la Sallaz, le personnel fixe du service atteint quelque 350 personnes à fin 2000.

Le nombre de départs (démissions, retraites et hélas un décès), 27, indique une certaine stabilité du personnel.

En revanche la mobilité interne de ce personnel est importante : 5 collaborateurs ont changé de poste en 2000, et 94 personnes ont modifié leur taux d'activité. Dans les CVE, il s'agit le plus souvent d'éducatrices souhaitant enrichir leur expérience en travaillant avec d'autres tranches d'âge, alors que dans les APEMS, les taux d'activité sont adaptés au nombre d'enfants inscrits.

BÂTIMENTS

Depuis le début 2000, le service de la jeunesse et des loisirs a confié la gestion technique de son patrimoine immobilier au service des gérances.

Il s'agit en l'occurrence d'un portefeuille de 24 immeubles comprenant les centres de vie infantine, les centres de loisirs et des écoles à la montagne.

Un constat pour chaque immeuble a été établi, qui révèle globalement un état d'entretien déficient dans la plupart des bâtiments.

Cette situation, due essentiellement à un manque de disponibilités budgétaires, est parfois telle que des travaux importants de rénovation devront être entrepris à court terme, hors du budget d'entretien courant.

Quelques travaux d'entretien urgents ont néanmoins été entrepris, soit :

- centre de vie infantine de Bellevaux
 - pose de fenêtres de toit
- centre de vie infantine de Montelly
 - révision des installations professionnelles de cuisine
- centre de vie infantine des Bergières
 - remplacement de vitrages
 - révision des protections solaires
 - adaptation des aménagements de la terrasse
 - mise en ordre de l'agencement de la cuisine
- centre de vie infantine de Valency
 - adaptation de l'éclairage
- centre de vie infantine de la Grangette
 - divers aménagements extérieurs
 - remplacement des équipements de cuisine
- centre pour adolescent de Valmont
 - réfection des revêtements de sol
 - modification de l'introduction d'eau
 - révision de l'installation de production de chaleur

- Dolce vita
 - remise en état suite au changement d'affectation
- centre socioculturel La Maisonnette
 - assainissement des installations électriques
- centre socioculturel de la Boudonnette
 - modification des écoulements des grilles extérieures
- unité d'accueil pour écoliers La Rotonde
 - transformation du préau
- halte-Garderie "Rataboum"
 - rénovation du sas d'entrée
- école Piotet
 - réfections intérieures.

Pour permettre une mise à niveau acceptable de l'entretien des immeubles, le service des gérances estime que les budgets des prochaines années devront augmenter de manière importante.

LOISIRS ET ANIMATION

Ecoles à la montagne et centres de vacances

Le succès rencontré par les centres de vacances a contraint le service de la jeunesse et des loisirs à refuser des inscriptions notamment pour les camps d'hiver, soit environ 80 enfants pour Nouvel-An et 120 pour les vacances de février. Le secteur loisirs et animation a orienté ces parents déçus vers d'autres institutions.

La Barboleusaz

Pour sa 3^e année "nouvelle formule", la Barboleusaz a trouvé son rythme de croisière. La saison d'hiver a été excellente et les conditions d'enneigement ont permis à tous les enfants de "s'éclater".

Les classes qui se sont succédées au printemps et en automne ont bénéficié d'un temps agréable. D'une manière générale, les enseignants primaires sont satisfaits de cette formule.

Si la pluie a perturbé les camps de vacances d'été, basés sur la découverte de la nature, du sport, de la connaissance et du respect de l'autre, ceux de l'automne ont par contre bénéficié d'un véritable "été indien".

Les Chevalleyres

Le début de l'année 2000 a été marqué par la fin des travaux liés au préavis de rénovation. Diverses retouches ou réglages ont été nécessaires. Les manifestations officielles ont eu lieu au mois de mai. En automne, un solde budgétaire a permis de mener à bien quelques rénovations à la cuisine. Le centre est maintenant remis à neuf, pour le grand plaisir des utilisateurs.

En 2000, les enfants lausannois ont été un peu moins nombreux et le taux d'occupation en légère baisse. Depuis la mise en place d'EVM, la plupart du temps en effet, seules deux classes de 18 à 20 élèves peuvent séjourner simultanément dans la maison. Cet effectif réduit permet toutefois une prise en charge de meilleure qualité.

Par contre, les camps de vacances permettent de faire le plein d'enfants heureux de participer à de courts séjours. A relever que l'hiver 2000 a permis la pratique du ski depuis décembre jusqu'en avril, ce qui n'était pas arrivé depuis bien des années.

Sur le plan du personnel, comme en 1999, aucun changement n'est intervenu. En moyenne l'ancienneté dépasse 10 ans.

Château-d'Oex

Pour le Planemard, avec EVM, l'objectif 2000 a été de finaliser la mise au point de camps adaptés pour le cycle de transition 5^e/6^e. Les enseignants et l'équipe en place désirant que l'élève soit acteur et non consommateur d'activités, un travail de fond s'est fait à satisfaction des usagers.

L'année a bien commencé avec les camps de ski de Nouvel-An et de février qui ont bénéficié d'excellentes conditions d'enneigement. La pratique du snowboard, de la raquette à neige ou encore du ski de fond ont fait des émules parmi les jeunes lausannois. La cuisine du Planemard s'est vue envahie par de futurs "Girardet", l'activité théâtrale a connu de beaux moments et les ateliers manuels ont rencontré un vif succès.

Pendant l'été, le camp "ados" s'est déroulé dans de bonnes conditions, malgré la météo de juillet. Au mois d'août, les enfants ont bénéficié de conditions favorables pour profiter d'un séjour en pleine nature.

Centres de vacances privés

Le service de la jeunesse et des loisirs a placé 36 enfants dans des camps de vacances privés du "Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande" et de "Vacances des Jeunes".

Centres aérés

Les six semaines du centre aéré de l'Arzillier pour les enfants de 7 à 11 ans ont connu l'habituel succès. Pour les petits de 5 à 6 ans, la maison de Rovéréaz permettant d'accueillir une soixantaine d'enfants a fait le plein pendant les trois premières semaines du mois de juillet et durant les vacances d'automne (5-7 ans). La fréquentation des centres aérés est en augmentation.

PASSEPORT VACANCES

Pour la 21^e édition, 2 offres étaient proposées aux enfants de Lausanne et de 44 communes environnantes. 1 937 passeports vacances traditionnels ont été vendus et 283 activités proposées.

Le prix de revient du passeport traditionnel est de fr. 69.25. Ce prix demeure abordable grâce à l'appui de la Loterie Romande et à la précieuse collaboration de bénévoles. Pour rappel, le prix de vente est resté fixé à fr. 40.– et fr. 35.– dès le 2^e enfant par famille.

Nouvelle offre et première expérience avec un succès assuré pour le futur : le passeport familiale vendu au prix de fr. 30.– pour un prix de revient de fr. 40.36. Cette formule comprend 5 entrées au cinéma, les piscines, les musées et les transports sur une période de 15 jours. 238 jeunes de 13 à 15 ans en ont bénéficié.

Un questionnaire a été distribué cet automne à l'ensemble des participants. Le bon taux de réponses (plus de

50% !) a permis d'analyser les points forts et les points faibles du programme, ce qui permettra d'améliorer encore l'offre pour les prochaines années.

PETITE ENFANCE ET ÉCOLIERS

2000, l'année des projets. Devant la demande toujours plus forte de places d'accueil, le service de la jeunesse et des loisirs a accompagné divers projets qui devraient voir le jour en 2002, en particulier une garderie à Chailly et une autre dans le quartier des Faverges. Ils sont menés par des associations ou fondations privées en collaboration avec le service.

Dans les institutions municipales, deux faits sont à signaler :

- l'extension à la Bourdonnette de l'unité d'accueil pour écoliers qui a permis de regrouper tous les écoliers à la Pyramide et ainsi de dégager quelques places pour les plus petits au centre de vie enfantine;
- une réorganisation au CVE de Bellevaux qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil de 86 à 92 enfants.

Pour conclure, le 7 novembre 2000 un vaste projet a été achevé, qui visait à créer une identité professionnelle commune pour l'ensemble des sept centres de vie enfantine. Ce code de déontologie a été co-élaboré par une équipe de volontaires, éducateurs-trices de la petite enfance, directeurs-trices des centres de vie enfantine, et collaborateurs-trices du SJL qui ont éprouvé la nécessité de se donner un référentiel commun. Ce document est conçu pour être un outil auquel tout professionnel de l'éducation du jeune enfant pourra se référer.

Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Les APEMS offrent à de nombreux écoliers lausannois – de 1 à 4 P – un lieu dans lequel ils peuvent jouer, se défouler, se reposer, se nourrir, s'initier à la vie en collectivité, notamment au cours du repas pris en commun, discuter, éviter les longs trajets, être accueillis par des professionnels de l'enfance. Et parfois même simplement partager quelques moments entre copains du même âge ou de la même classe.

Durant cette année 2000, l'accent a été mis sur la qualité de l'accueil des élèves lausannois. Les APEMS ont été pris d'assaut par une vague enthousiaste d'enfants ! Quatre d'entre eux sont passés à un temps d'ouverture élargi, recevant les élèves également en fin d'après-midi. Il s'agit de Coteau-Fleuri, de Malley, de la Sallaz et de Montchoisi. Cette extension de l'offre a tendance à se généraliser en fonction du besoin toujours accru de garde des écoliers primaires.

Le SEPS (service des écoles primaires et secondaires) a consenti un effort important dans la mise à disposition, entre 11h et 14h, de salles de gymnastique ou de rythmique en plus grand nombre.

Afin de décharger la structure des Bergières – qui a vécu une rentrée scolaire surchauffée – et d'offrir une solution aux enfants scolarisés à Pierrefleur, un accueil a été organisé, pour la prestation de midi, dans les locaux de la paroisse Saint-Matthieu, juste en face du collège. L'éducatrice de coordination a assuré l'interim en attendant l'engagement d'une éducatrice spécialisée.

Pour le quartier de Lausanne-Est, particulièrement défavorisé dans le domaine de l'accueil des petits écoliers,

une paroisse – là aussi – a ouvert ses portes. Il s'agit du Saint-Rédempteur. En raison de la traversée – dangereuse – de l'avenue du Léman, les élèves des collèges de l'Eglantine et de Chissiez sont accompagnés durant les trajets école-APEMS-école.

Ce sont donc 18 APEMS qui ont fonctionné tout au long de cette année 2000. Environ 800 enfants y ont été inscrits, qui ont consommé 19 889 petits-déjeuners, 88 464 repas de midi et 12 942 goûters, des chiffres en continue expansion.

Dans le cadre de l'APEMS de Chailly, qui dispose d'une cuisinière et d'une aide de cuisine, 1 538 repas de midi ont été servis à des personnes âgées et 135 à des enseignants. Des élèves de l'école "Les Hirondelles" ont consommé 1 261 repas. Durant la période de midi, ce groupe d'enfants et leur accompagnante s'intègrent au groupe de l'APEMS.

BUREAU DE LA DÉLÉGUÉE A L'ENFANCE

Cinq objectifs sont principalement visés :

Travailler en fonction des demandes exprimées par les Lausannois

Leurs questions et propositions sont examinées soit avec les services concernés dans l'administration, soit avec différents organismes privés. Les questions relatives à la sécurité routière sont traitées en étroite collaboration avec le délégué aux piétons et celles concernant l'aménagement des places de jeux publiques avec le service des parcs et promenades. Elles se répartissent ainsi :

Questions	sécurité routière	places de jeux publiques	places de jeux privées	culture et animation	prévention	recherche de locaux	demande de subventions	total
en travail	14	6	2	6	1	2	1	32
en suspens après examen	6	-	-	4	2	-	1	13
réglées en 2000	5	3	2	2	1	-	1	14
sans réponse	2	-	1	-	3	-	-	6
diverses								17

A noter que les 17 diverses petites questions ne nécessitent pas forcément de suivi.

L'importance des objets étant très variable, le temps consacré à chacun d'eux l'est tout autant. Si, pour certaines demandes, le travail se limite à quelques contacts, d'autres propositions peuvent donner lieu à un suivi régulier et déboucher sur des groupes de travail dans les quartiers.

Amener des idées et propositions contribuant à créer un environnement favorable aux enfants

L'initiative du "Pédibus", qui offre aux écoliers un accompagnement à pied sur le chemin de l'école, dans le quartier Sous-Gare autour des bâtiments scolaires de Montriond et de la Croix-d'Ouchy, répond bien à cet objectif. Cette démarche, qui allie prévention routière et solidarité entre les parents d'un quartier, a même donné

lieu à la production d'un disque qui a été distribué gratuitement à tous les écoliers enfantins lausannois.

C'est aussi à ce titre que le bureau a été impliqué dans l'organisation de la journée "En ville sans ma voiture !", du 22 septembre, manifestation orchestrée par le délégué aux piétons.

Enfin, en vue de favoriser l'implication des enfants dans des questions qui les concernent, deux forums s'adressant aux "9-13 ans" ont été organisés, l'un sur le thème des "activités récréatives dans les quartiers", l'autre sur celui de "l'argent de poche dans les loisirs".

La nécessité de sensibiliser les professionnels de tout bord aux questions relatives à la place de l'enfant dans la ville a donné lieu à plusieurs initiatives

Afin de mesurer les attentes des parents qui se rendent dans un restaurant lausannois avec leurs enfants et d'inciter les restaurateurs à améliorer leur offre, un travail a été engagé avec l'École Hôtelière de Lausanne. Deux études ont permis de faire un premier état des lieux et d'ouvrir des pistes de réflexion quant aux stratégies à envisager. A suivre.

Une commission "sécurité sur les espaces de jeux" a été créée et s'est réunie deux fois au cours de l'année, regroupant une trentaine de concepteurs d'aménagements de jeux représentant plusieurs communes vaudoises soucieuses de tenir compte des observations émises par un chirurgien pédiatre du CHUV et le bureau prévention des accidents (BPA).

Enfin, un premier contact a été établi entre la direction des écoles et les gérances de la place, afin d'aborder des questions liées notamment à la sécurité et à la qualité que sont censées offrir les places de jeux privées.

Etre consulté sur des projets qui concernent les enfants pour les secteurs précités

Le bureau a été impliqué dans quelques groupes de travail, dont "jeunesse et violence", "sports de rue" et "harmonisation des horaires scolaires". Dans le cadre de ce dernier groupe, un travail de réflexion est mené par le bureau sur le thème de "l'école à horaire continu".

Réaménagement des préaux scolaires

En collaboration avec le service des parcs et promenades et le service des écoles primaires et secondaires, plusieurs préaux - Pierrefleur, Tivoli, City-Blécherette, Val d'Angrogne, Entre-Bois - ont été équipés d'un peu de mobilier, le plus souvent de tables de pique-nique ou de maisonnettes. Enfin, plusieurs coffres de jeux installés sur les préaux ont pu être réapprovisionnés.

Quant aux groupes de travail permanents, la commission préaux scolaires, réunissant représentants de l'administration et enseignants, a tenu deux séances en 2000 et le groupe de référence du bureau de la déléguée à l'enfance, qui regroupe des représentants de l'administration et de diverses associations, s'est réuni à cinq reprises.

BUREAU DU DÉLÉGUÉ A LA JEUNESSE

En soulignant les tâches de médiation dévolues au délégué à la jeunesse, il apparaît judicieux de mettre en exergue que la majorité des jeunes va bien en cette fin de siècle. C'est pourtant la "violence chez les jeunes" qui

canalise l'attention des médias. Il est vrai que dès les premières expériences de vie, de nombreux jeunes entrent dans la spirale de la violence.

Comme médiateur, pour décoder le langage des comportements violents, le rôle du délégué est d'attirer l'attention sur le danger de dérapage vers des comportements encore plus violents. En stimulant l'ouverture au dialogue, pour proposer la création d'espaces où ils puissent exprimer leurs protestations et leurs propositions, le bureau du délégué à la jeunesse a porté une attention compréhensive aux jeunes qui, certes, ont besoin des autorités mais qui savent aussi que la société a besoin d'eux, de leur énergie, de leur créativité.

Cette créativité s'est exprimée ainsi à travers les associations, groupements divers :

Sleep-In. Le comité de l'Association est composé exclusivement de femmes cette année. Cette remarque vise à souligner que plusieurs membres ont quitté l'Association (fin d'études, autres perspectives, etc.) et que de nouvelles personnes ont pris le relais. Les nuitées font apparaître que le Sleep-in a souvent affiché complet. Le nombre de nuitées s'est élevé à 6 451 soit un taux de 89%. Le Sleep-In a refusé 610 personnes. Les conditions d'accueil sont très limitées au niveau du confort. Aussi, après consultation de trois directions (Sécurité sociale et environnement, Finances et Ecoles) des travaux d'entretien s'effectueront en deux étapes (2001 et 2002).

Tir Groupé. L'Association située pl. du Château 3 a négocié son maintien dans ses locaux avec le service des gérances de l'Etat de Vaud. Représentations théâtrales, lectures publiques, projections, concerts, expositions et débats ont alimenté les soirées réalisées par des jeunes non salariés.

Les Urbaines. La 5^e édition du festival des Urbaines a offert gratuitement au public une pléiade d'activités, dans huit lieux situés dans la vallée du Flon. Arts plastiques, danse, théâtre, musique ont permis à la jeune création de concrétiser la première mission des Urbaines, à savoir des productions qui sortent des schémas traditionnels.

Les 1^{er} et 2 décembre, les festivaliers sont venus en masse découvrir les jeunes pousses de l'agitation culturelle. Dès l'an prochain, ce festival passera du budget du délégué à la jeunesse à celui des affaires culturelles, preuve étant faite par le niveau artistique et la solidité de l'équipe en place.

Espace 16/25 ou la fin d'une forme de tremplin pour les jeunes créateurs. A l'instar de l'Association Koprook, issue de Lôzane Bouge, la galerie Espace 16/25 n'a pas passé le siècle. Ce qui peut apparaître comme une coïncidence s'inscrit plutôt comme une logique du changement dans les habitudes, les comportements de la jeunesse. C'est donc sans nostalgie qu'il faut prendre acte de cette évolution. De nouvelles pousses apparaissent sous l'impulsion des technologies en art visuel (Vidéo, Cinéma, Design industriel, etc.).

Futur'app. Cette association a connu les difficultés du "petit" qui tente de faire sa place dans un secteur contrôlé par l'orientation scolaire et professionnelle. Futur'app s'adresse aux élèves des 7, 8, et 9^e années qui recherchent un métier en offrant une information différente et complémentaire. Après plusieurs difficultés,

Futur'app a réalisé une vingtaine d'ateliers au cours du dernier trimestre sur la base d'une offre variée. Une demande de subvention (APAIL) est en cours de décision auprès du service cantonal concerné.

Groupe contact jeunesse. Issu des réalisations "post-Lôzane Bouge" le G.C.J. n'a pas échappé à la remise en question. Un groupe de travail a mis en relief la nécessité de rompre le ronron des séances mensuelles. Elles seront remplacées par une commission culturelle composée de jeunes exclusivement pour analyser leurs projets et un forum qui traitera ponctuellement de sujets à la carte. Le débat animé par Jean-Marc Richard sur la "musique extrême et la liberté d'expression" a permis une confrontation des plus intéressantes. Le prochain débat aura pour thème le sida.

Groupes non-subsventionnés

Le Mistral est un journal né sous la plume d'écoliers des Bergières. Après une présentation dans le cadre du G.C.J. ce groupe de jeunes a établi ses quartiers rédactionnels dans les locaux de Futur'app, à la rue de la Vigie 3. Agés de 15 ans environ, ces Lausannois font preuve d'une belle ténacité. A suivre.

L'Organisation Des Intérêts Culturels (ODI.C) a trouvé refuge dans l'immeuble de Tricycles. Passionnés par la culture hip-hop, les membres de cette association sont le reflet de ce qui bouge aujourd'hui dans nos murs.

Lôzane sex prime est l'aboutissement sous la forme d'un CD d'un travail de groupes de rappers issus des différents quartiers de la ville. L'incroyable dynamisme des groupes a mérité attention d'autant que dans plusieurs quartiers (Boveresses, Bellevaux, etc.) les jeunes ne peuvent pas coexister avec les autres usagers des centres de loisirs (heures d'ouverture, juxtaposition difficile avec d'autres activités) et sont à la recherche de locaux. S'agissant de culture hip-hop, les demandes d'autorisation de graffiti sont à la hausse. Plusieurs emplacements sont régulièrement embellis par un acte graphique.

Loin des tatouages urbains, une forme culturelle fait l'unanimité, celle qui rassemble les amoureux des jardins. En collaboration avec la Fondation Nature et Economie l'**Association des usagers de Sévelin 36 (AUS)** a transformé le jardin en friche au sud de l'immeuble en un délicieux lieu de rencontre et de détente, mettant en relief les plantes autochtones grâce à l'imagination du végétal et du minéral. Ce jardin "off" a reçu une distinction.

L'espace autogéré n'a reçu ni distinction ni subvention, mais ses membres ont réaménagé l'ex Dolce-vita en un lieu de rencontres qui devrait satisfaire une partie - certes minoritaire - de la jeunesse qui veut explorer et vivre des formes de culture alternative.

Sur le front des espaces de vie différente les contrats de confiance diminuent à vue d'œil. **L'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (A.L.J.F.)** a poursuivi ses recherches et actions en toute légalité. Une rencontre réunissant les régisseurs et courtiers en immeubles, la directrice des écoles et les deux délégués (enfance et jeunesse) a permis d'ouvrir le débat. A suivre.

ASSOCIATION "LA FIEVRE DU ROLLER"

Le 26 septembre 2000, le Conseil communal adoptait le rapport-préavis N° 141 et octroyait à l'association la Fièvre du roller une subvention de fr. 220 000.– afin de garantir l'exploitation de la halle du skate-park de Sévelin 36. Ce soutien a permis de couvrir les frais fixes de personnel, d'assurer la sécurité des usagers et la gestion des lieux. En outre, d'importants travaux de réfection ont permis une mise en conformité du site, en particulier les installations techniques et la sécurité incendie. Un espace administratif plus convivial a ainsi pu être créé. Le bilan des activités 2000 est réjouissant et l'apport éducatif (sécurité) de l'association est reconnu et bien intégré dans l'esprit des adeptes des sports de roues.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

Les centres socioculturels ont offert d'innombrables prestations aux Lausannois. Dans certains centres, le succès pose des problèmes d'insuffisance de locaux et de personnel. Il est à relever que les animateurs se contentent de moins en moins d'accueillir les usagers dans les locaux des centres, mais qu'ils vont à leur rencontre sur les places de jeux. C'est l'occasion d'entrer en contact avec une partie de la population – souvent immigrée – qui connaît peu les prestations offertes par les centres. Ces contacts permettent de mieux connaître les attentes du quartier et d'améliorer l'offre des centres.

La violence de certains adolescents et jeunes adultes a nécessité des modifications dans le fonctionnement du centre des Bergières et le déplacement provisoire du centre de Bellevaux. L'ensemble des centres est concerné par l'incivilité de quelques groupes. Pour des raisons de sécurité, il n'est plus possible qu'un animateur assume seul l'ouverture d'un centre. Les animateurs ne démissionnent toutefois pas face à ces problèmes. Leur action favorise généralement le dialogue et l'apprentissage de la gestion des conflits. Ils réfléchissent à leurs actions et s'entraident au sein d'un groupe de réflexion. La Fondation leur offre aussi la possibilité de solliciter ponctuellement l'appui de spécialistes.

Une expérience particulière a été menée en automne 2000. En collaboration avec trois APEMS du sud de la ville (Montoie, CPO et Montchoisi) le centre socioculturel de Dapples 50 a proposé à l'ensemble des parents d'enfants fréquentant ces structures une offre de vacances d'automne intitulée "vacances à partir de mon quartier". Cette offre a intéressé une dizaine d'enfants chaque semaine et l'expérience sera poursuivie en 2001. L'année 2000, la cinquième de l'existence de la FASL, fut une année de réflexion sur le fonctionnement de la structure qui débouchera sur des propositions en 2001 et 2002.

MAISONS D'ÉDUCATION

Foyer de Cour

106 enfants (58 filles et 48 garçons) ont été accueillis, représentant 4 026 journées. Celles-ci représentent un taux d'occupation de 98%. La durée moyenne par placement est ainsi de 38 journées.

Années	Journées d'enfants
1996	3 479
1997	3 205
1998	3 695
1999	3 695
2000	4 026

- Durée de placement de moins d'une semaine : 21 enfants (20%) représentant 71 jours (1.7%).
- Durée de placement de plus de 90 jours : 8 enfants (7%) représentant 993 jours (24%).

Un certain nombre d'exceptions ont marqué l'année, soit :

- Enfants ayant vécu 2 placements durant l'année : 9.
- Enfants de plus de 14 ans : 18 (16%) représentant un total de 481 jours (12%).
- Enfants de moins de 6 ans : 6 (5%) représentant un total de 238 jours (5%).
- Cas de situations relevant de la psychiatrie : 31 (30%) représentant un total de 1 205 jours (30%).
- Mineurs non accompagnés : 5 (5%) représentant un total de 186 jours (5%).
- Enfants repris d'autres institutions : 21 (20%) représentant un total de 546 jours (14%).
- Tribunal des mineurs : 2 (2%) représentant un total de 27 jours (1%).

Ces chiffres montrent que les placements au Foyer de Cour tendent à devenir toujours plus lourds et complexes.

Centre communal pour adolescents de Valmont (CPA)

L'activité du centre a été particulièrement intense, notamment pendant les premiers 6 mois. Cela s'est traduit bien sûr par un nombre impressionnant de journées d'occupation. Les collaborateurs/trices du centre ont dû faire face à plusieurs manifestations de violence de la part de pensionnaires, et ces moments sont toujours délicats à gérer.

Ces difficultés n'ont pas empêché le CPA d'être dynamique dans tous les secteurs, et de remplir une fois de plus sa mission.

	2000	1999
Entrées		
- jeunes filles	108	81
- jeunes gens	295	330
Total	403	411
Journées d'occupation		
- jeunes filles	1 318	1 151
- jeunes gens	4 412	4 834
Total	5 730	5 985

Personnel

Deux départs ont été enregistrés parmi le personnel qui reste néanmoins remarquablement stable.

Stagiaires – visites

Comme chaque année, de nombreux groupes et personnes ont eu l'occasion de visiter l'institution, et trois stagiaires y ont parfait leur formation.

A relever spécialement que le directeur du centre a été sollicité par l'ONU (Centre de Prévention Internationale du Crime) pour une semaine de formation à Beyrouth au Liban en tant qu'expert international.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Centres de vacances

Période	Centres de vacances de la Ville	Centres de vacances d'institutions privées	Total enfants	Total journées
	enfants	enfants		
Nouvel-An	123	-	123	771
Relâches	131	-	131	840
Pâques	53	-	53	318
Été	324	36	360	3 373
Automne	74	-	74	421
Totaux	705	36	741	5 723

Ecoles à la montagne

	Classes	Enfants	Journées
La Barboleusaz	39	604	3 062
Château-d'Oex	59	1 198	6 630
Les Chevalleyres	57	1 047	6 026
Totaux	155	2 849	15 718

Ecoles à la montagne et centres de vacances

	Journées d'enfants		Nbre enfants	
	1999	2000	1999	2000
La Barboleusaz	3 387	4 063	673	746
Château-d'Oex	8 370	8 444	1 385	1 433
Les Chevalleyres	7 952	8 485	1 363	1 375
Totaux	19 709	20 992	3 421	3 554

Centres aérés

ETE	Enfants	Journées d'enfants
Arzillier I	107	519
Arzillier II	110	512
Arzillier III	105	489
Arzillier IV	81	365
Arzillier V	94	444
Arzillier VI	82	363
Rovéréaz été I	54	261
Rovéréaz été II	55	266
Rovéréaz été III	54	255
Total été	742	3 474

Centres aérés (suite)

AUTOMNE	Enfants	Journées d'enfants
Rovéréaz automne I	53	247
Rovéréaz automne II	57	276
Total automne	110	523

Total journées d'enfants centres aérés 2000 = 3 997, dont été 3 474 (3 342 en 1999), automne 523 (518 en 1999).

Centres de vie infantine municipaux, situation au 31 octobre 2000

Effectif

Nbre d'enfants inscrits:	Nbre d'enfants inscrits:		
- nés en 2000	37	- nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01	7
- nés en 1999	108	- nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00	79
- nés en 1998	134	- nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99	113
- nés en 1997	155	- nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	158
- nés en 1996	161	- nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	167
- nés en 1995	116	- nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	137
- nés en 1994	84	- nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	105
- nés en 1993	36	- nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	50
- nés en 1992	15	- nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	30
- nés en 1991	2	- nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92	1
- nés en 1990	0	- nés entre le 01.7.90 et le 30.6.91	1
Total	848	Total	848

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
- travail des parents	463	160
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	34	5
- placement demandé par un service officiel ou médical	5	6
Total	502	171

Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à 1 000	2	4
de 1 001 à 2 000	9	31
de 2 001 à 3 000	61	61
de 3 001 à 4 000	114	47
de 4 001 à 5 000	97	20
de 5 001 à 6 000	80	4
de 6 001 à 7 000	69	3
de 7 001 à 8 000	35	0
de 8 001 à 9 000	17	1
de 9 001 à 10 000	11	0
de 10 001 à 11 000	3	0
de 11 001 à 12 000	3	0
de 12 001 à 13 000	0	0
plus de 13 000	1	0
Total	502	171

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly	Valency	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2000	85	85	100	107	77.5	105	76	635.5
Janvier	78.79	77.84	77.92	82.90	74.51	98.02	67.08	557.06
Février	78.65	77.68	78.38	84.02	75.03	99.54	66.54	559.84
Mars	79.15	78.54	80.00	84.64	73.61	100.42	65.24	561.60
Avril	77.84	79.54	80.40	86.09	72.53	99.80	64.76	560.96
Mai	77.48	79.54	81.72	84.96	74.85	101.01	65.02	564.58
Juin	83.76	76.74	81.12	84.69	74.85	106.06	64.42	571.64
Juillet	92.60	0.00	0.00	0.00	78.39	105.64	68.90	345.53
Août	0.00	82.86	76.40	88.03	0.00	0.00	0.00	247.29
Septembre	80.18	74.42	76.20	78.09	65.01	92.86	71.04	537.80
Octobre	79.40	76.42	78.51	80.85	67.03	92.10	69.10	543.41
Novembre	79.86	75.18	79.78	78.67	66.83	92.66	68.46	541.44
Décembre	80.06	75.58	83.10	78.41	67.31	91.62	67.06	543.14

Garderies et centres de vie infantine privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis), situation au 31 octobre 2000

Effectif

Nbre d'enfants inscrits	Nbre d'enfants inscrits
– nés en 2000	45 – nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01
– nés en 1999	95 – nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00
– nés en 1998	139 – nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99
– nés en 1997	181 – nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98
– nés en 1996	163 – nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97
– nés en 1995	93 – nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96
– nés en 1994	72 – nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95
– nés en 1993	28 – nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94
– nés en 1992	11 – nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93
– nés en 1991	0 – nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92
Total	827

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
– travail des parents	476	116
– mise en contact de l'enfant avec d'autres	53	6
– placement demandé par un service officiel ou médical	15	6
Total	544	128

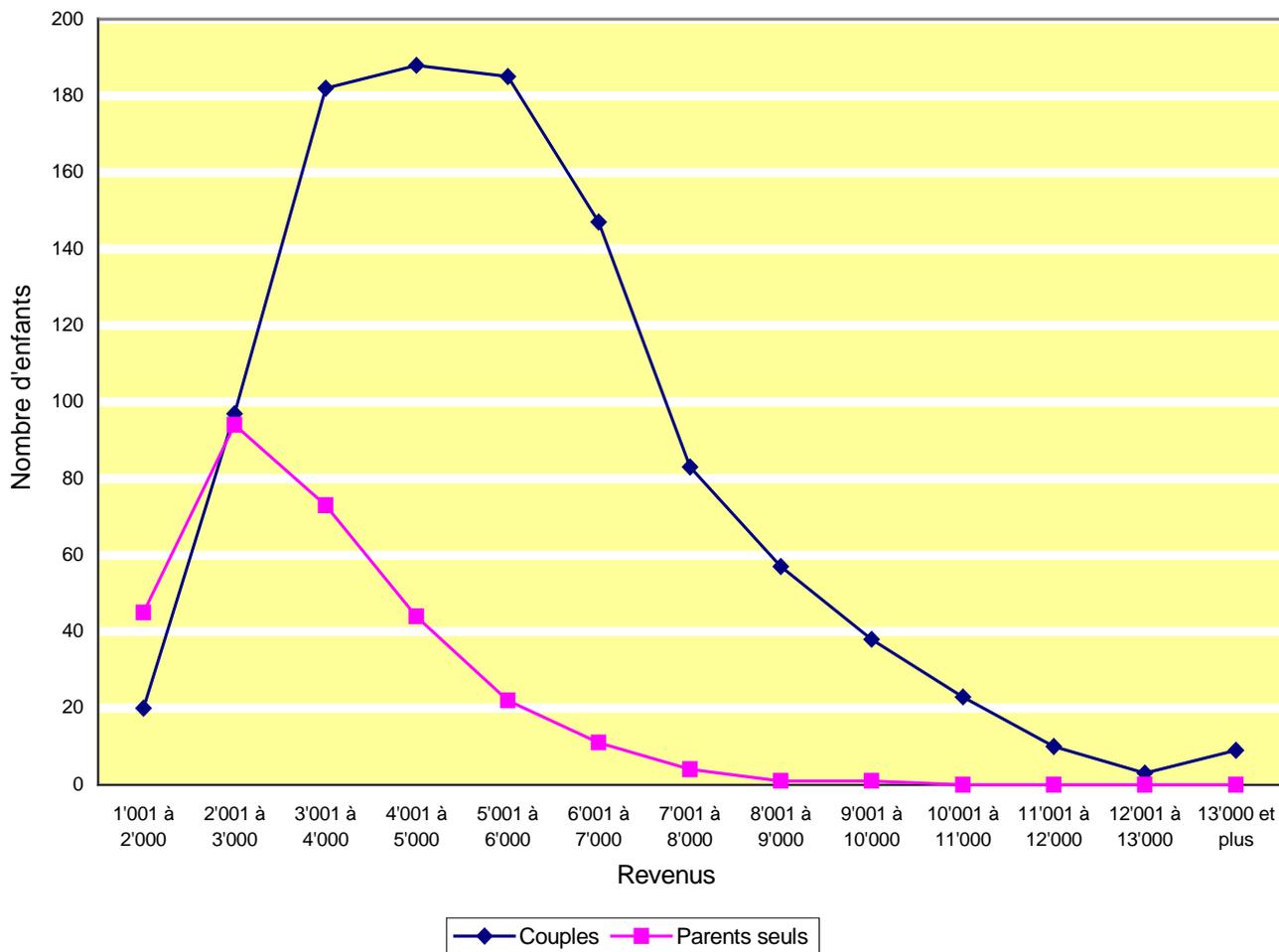
Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à 1 000	2	2
de 1 001 à 2 000	11	14
de 2 001 à 3 000	36	33
de 3 001 à 4 000	68	26
de 4 001 à 5 000	91	24
de 5 001 à 6 000	105	18
de 6 001 à 7 000	78	8
de 7 001 à 8 000	48	2
de 8 001 à 9 000	40	1
de 9 001 à 10 000	27	0
de 10 001 à 11 000	20	0
de 11 001 à 12 000	7	0
de 12 001 à 13 000	3	0
plus de 13 000	8	0
Total	544	128

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Abri	APEF Entre-Bois	APEF Madeleine	Centre petite enfance	Chenille	Crèche de Lausanne	Gardoche	Malley- Prairie Attique	Servan	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2000	162	52	23	73.7	65	55	30	28	78.8	567.5
Janvier	149.45	47.04	21.12	70.28	63.99	55.16	30.31	24.12	79.13	540.60
Février	152.52	47.64	20.26	72.46	63.99	54.40	29.48	25.28	77.91	543.94
Mars	155.57	47.76	23.10	72.32	62.53	54.92	31.00	25.74	76.51	549.45
Avril	155.85	46.92	17.18	73.10	64.97	55.60	31.38	25.50	78.29	548.79
Mai	157.53	46.32	23.72	72.54	64.87	55.20	31.30	24.94	76.77	553.19
Juin	155.59	46.72	23.98	73.22	66.23	55.20	31.28	25.98	76.75	554.95
Juillet	154.77	45.90	16.42	63.22	0.00	0.00	0.00	25.98	76.97	383.26
Août	148.84	0.00	19.66	0.00	58.11	52.26	29.18	25.90	0.00	333.95
Septembre	139.26	44.60	22.80	69.30	58.97	51.76	28.50	25.14	67.54	507.87
Octobre	144.74	45.72	22.92	71.39	60.01	52.28	27.18	27.26	68.70	520.20
Novembre	146.32	46.24	23.44	69.91	59.93	52.46	29.54	25.70	70.40	523.94
Décembre	149.38	45.90	24.88	70.07	60.13	51.14	29.46	25.26	70.72	526.94

Revenus déterminants pour l'ensemble des centres de vie infantile municipaux et privés subventionnés



Unités d'accueil pour écoliers privées subventionnées ayant signé la convention (192 bis), situation au 31 octobre 2000

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
– nés en 1996	14	– nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	1
– nés en 1995	36	– nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	32
– nés en 1994	32	– nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	35
– nés en 1993	36	– nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	31
– nés en 1992	15	– nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	32
– nés en 1991	3	– nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92	5
Total	136	Total	136

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
– travail des parents	73	41
– mise en contact de l'enfant avec d'autres	4	2
– placement demandé par un service officiel ou médical	0	3
Total	77	46

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	2	0
de	1 001 à 2 000	5	2
de	2 001 à 3 000	4	21
de	3 001 à 4 000	13	12
de	4 001 à 5 000	9	10
de	5 001 à 6 000	15	0
de	6 001 à 7 000	14	1
de	7 001 à 8 000	9	0
de	8 001 à 9 000	2	0
de	9 001 à 10 000	1	0
de	10 001 à 11 000	1	0
de	11 001 à 12 000	0	0
de	12 001 à 13 000	2	0
plus de	13 000	0	0
Total		77	46

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Cour des Miracles	Grattapaille	Malley-Prairie Rotonde	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2000	36	38	28	102
Janvier	33.84	33.36	25.44	92.64
Février	33.76	33.36	24.64	91.76
Mars	31.76	33.68	24.08	89.52
Avril	30.76	33.42	24.32	88.50
Mai	31.76	32.78	24.20	88.74
Juin	32.00	32.98	24.44	89.42
Juillet	32.16	30.58	22.08	84.82
Août	32.88	34.72	20.80	88.40
Septembre	33.56	34.84	24.92	93.32
Octobre	32.08	34.80	24.32	91.20
Novembre	31.92	36.28	23.32	91.52
Décembre	32.00	35.12	23.72	90.84

Crèches d'entreprises privées subventionnées, situation au 31 octobre 2000

Garderie Espagnole, Garderie de l'UNIL-EPFL "La Croquignole", Nursery de l'EPFL "Le Polychinelle", Clinique Cécil "La Mandarine"

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
– nés en 2000	19	– nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01	5
– nés en 1999	32	– nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00	31
– nés en 1998	49	– nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99	39
– nés en 1997	46	– nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	52
– nés en 1996	22	– nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	38
– nés en 1995	2	– nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	5
– nés en 1994	3	– nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	3
– nés en 1993	2	– nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	2
– nés en 1992	0	– nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	0
Total	175	Total	175

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
– travail des parents	127	14
– mise en contact de l'enfant avec d'autres	9	0
– placement demandé par un service officiel ou médical	0	1
Total	136	15

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	1	2
de	1 001 à 2 000	1	1
de	2 001 à 3 000	2	3
de	3 001 à 4 000	2	0
de	4 001 à 5 000	6	1
de	5 001 à 6 000	14	3
de	6 001 à 7 000	20	0
de	7 001 à 8 000	12	0
de	8 001 à 9 000	6	0
de	9 001 à 10 000	3	0
de	10 001 à 11 000	3	0
de	11 001 à 12 000	3	0
de	12 001 à 13 000	3	0
plus de	13 000	4	0
Sous-total		80	10
+ Crèche Espagnole qui applique un autre système de tarif : prix fixes		56	5
Total		136	15

**Garderie d'urgence
situation au 31 octobre 2000**

Croix-Rouge "Les Koalas"

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
- nés en 2000	0	- nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01	0
- nés en 1999	0	- nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00	0
- nés en 1998	3	- nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99	3
- nés en 1997	2	- nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	2
- nés en 1996	1	- nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	1
- nés en 1995	1	- nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	1
- nés en 1994	0	- nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	0
- nés en 1993	0	- nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	0
- nés en 1992	0	- nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	0
Total	7	Total	7

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
- travail des parents	1	1
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	0	0
- dépannages	3	2
Total	4	3

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	0	1
de	1 001 à 2 000	0	0
de	2 001 à 3 000	0	1
de	3 001 à 4 000	0	1
de	4 001 à 5 000	0	0
de	5 001 à 6 000	0	0
de	6 001 à 7 000	2	0
de	7 001 à 8 000	2	0
de	8 001 à 9 000	0	0
de	9 001 à 10 000	0	0
de	10 001 à 11 000	0	0
de	11 001 à 12 000	0	0
de	12 001 à 13 000	0	0
plus de	13 000	0	0
Total		4	3

**Garderies à mi-temps privées subventionnées,
situation au 31 octobre 2000**

Vallée de la Jeunesse, Les Collonges

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
- nés en 2000	6	- nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01	0
- nés en 1999	31	- nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00	19
- nés en 1998	44	- nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99	43
- nés en 1997	46	- nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	49
- nés en 1996	28	- nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	38
- nés en 1995	2	- nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	8
- nés en 1994	0	- nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	0
Total	157	Total	157

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
- travail des parents	74	10
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	52	8
- placement demandé par un service officiel ou médical	0	0
Total	126	18

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	0	2
de	1 001 à 2 000	3	7
de	2 001 à 3 000	22	7
de	3 001 à 4 000	24	0
de	4 001 à 5 000	22	1
de	5 001 à 6 000	11	0
de	6 001 à 7 000	24	1
de	7 001 à 8 000	10	0
de	8 001 à 9 000	4	0
de	9 001 à 10 000	2	0
de	10 001 à 11 000	1	0
de	11 001 à 12 000	1	0
de	12 001 à 13 000	0	0
plus de	13 000	2	0
Total		126	18

Accueil familial de jour, situation au 31 octobre 2000

APEF Mamans de jour, CVAJ Jardin-Famille

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
- nés en 2000	12	- nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01	1
- nés en 1999	49	- nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00	37
- nés en 1998	59	- nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99	48
- nés en 1997	36	- nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	50
- nés en 1997	41	- nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	39
- nés en 1995	23	- nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	34
- nés en 1994	34	- nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	28
- nés en 1993	40	- nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	39
- nés en 1992	26	- nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	32
- nés en 1991	35	- nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92	30
- nés en 1990	22	- nés entre le 01.7.90 et le 30.6.91	29
- nés en 1989	10	- nés entre le 01.7.89 et le 30.6.90	19
- nés en 1988	7	- nés entre le 01.7.88 et le 30.6.89	8
- nés en 1987	4	- nés entre le 01.7.87 et le 30.6.88	1
- nés en 1986	1	- nés entre le 01.7.86 et le 30.6.87	4
- nés en 1985	1	- nés entre le 01.7.85 et le 30.6.86	0
- nés en 1984	0	- nés entre le 01.7.84 et le 30.6.85	1
- nés en 1983	1	- nés entre le 01.7.83 et le 30.6.84	0
- nés en 1982	0	- nés entre le 01.7.82 et le 30.6.83	1
Total	401	Total	401

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
- travail des parents	209	116
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	0	0
- placement demandé par un service officiel ou médical	0	1
Total	209	117

Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à 1 000	0	3
de 1 001 à 2 000	5	19
de 2 001 à 3 000	15	50
de 3 001 à 4 000	24	23
de 4 001 à 5 000	22	14
de 5 001 à 6 000	29	5
de 6 001 à 7 000	21	3
de 7 001 à 8 000	5	0
de 8 001 à 9 000	1	0
de 9 001 à 10 000	0	0
de 10 001 à 11 000	0	0
de 11 001 à 12 000	0	0
de 12 001 à 13 000	1	0
plus de 13 000	0	0
Sous-total	123	117
Familles non subventionnées de l'APEF Mamans de jour :	86	0
Total	209	117

Les statistiques suivantes sont à disposition au service de la jeunesse et des loisirs :

- Situation familiale et sociale des usagers
- Profession des parents
- Durée des séjours
- Origine des enfants
- Domicile des enfants inscrits.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

TÂCHE GÉNÉRALE

La mission de la bibliothèque municipale, bibliothèque de lecture publique encyclopédique, est de mettre à disposition de chacun des livres, des périodiques et d'autres médias à consulter sur place ou à emprunter, et de fournir des renseignements de toutes sortes et des conseils de lecture. Elle essaie en outre d'élargir son public et de le satisfaire. Sa mission première, celle qu'elle est la seule à assumer, reste la lecture publique, l'éveil, la stimulation, dans les domaines du livre pratique, du livre culturel, c'est-à-dire celui qui permet à chacun de se situer dans le monde contemporain selon n'importe quel axe, à partir de n'importe quel point, à n'importe quel niveau. Et, en cette époque où nombre de nos contemporains sont victimes de difficultés sociales et d'acculturation, il est certain que ce rôle ne peut que s'accroître et il s'accroît.

Le public

Depuis longtemps on a constaté que le public n'exprime pas toujours ses demandes, ou ne demande que ce dont il a entendu parler, c'est pourquoi on a continué de mettre l'accent sur l'orientation du public, selon trois axes : l'accueil, le conseil en lecture et la qualité des livres prêtés. Le professeur Yves Emery écrivait, à propos de "la dimension relationnelle de la production, qui implique le contact direct – et non virtuel – entre deux êtres humains", que "la qualité de la relation est, dans beaucoup de domaines, directement liée au temps réellement passé avec le client utilisateur". (24 Heures du 29 décembre 1999). On ne peut que ratifier ce propos et constater que la qualité du service réclame toujours plus de temps, d'énergie et de qualification. Ces efforts apparaissent ci-dessous dans les rubriques formation, conseil en lecture et animation.

ADMINISTRATION

Personnel

Les jeunes bibliothécaires souhaitent souvent travailler à temps partiel de façon à conserver du temps pour d'autres activités : cela s'insère harmonieusement dans une vision du partage du travail. Il y a onze postes complets et quarante-trois personnes qui se partagent 25,67 postes. La stagiaire HES de langue alémanique a terminé son stage d'un an.

Formation du personnel

Si on divise les cours en trois groupes, des bibliothécaires ont suivi : dans le groupe a) Connaissance des livres : "La littérature érotique a-t-elle sa place dans les bibliothèques de lecture publique ?" (4) et "Du moderne au postmoderne : un regard sur le monde de l'enfant dans une littérature pour la jeunesse en transformation" (2); dans le groupe b) Techniques professionnelles : "Windows NT workstation" (1), "Word base" (1), "Les méthodes de lecture rapide et active" (1) et "L'accueil du public au guichet et au téléphone" (2); dans le groupe c) Développement personnel : "Communiquer efficacement" (2), "L'affirmation de soi" (1), "Utiliser son intelligence émotionnelle" (2) et "Utiliser tout son cerveau pour devenir plus efficace" (1). Une collaboratrice a suivi un semestre à l'IDHEAP sur "La dimension humaine du management public". En outre, le groupe d'analyse romanesque a poursuivi son travail sous la responsabilité de la conseillère en lecture, ainsi que le groupe de lecture jeunesse. D'autre part, les cours GePeL ont vu douze cadres y participer. On a pu remarquer d'abord l'accroissement du nombre de journées de formation (80 jours), mais les collaborateurs impliqués ont été très intéressés par ces cours. Il est encore trop tôt pour mesurer les retombées. Tout au plus semble-t-il que l'ambiance générale s'améliore et que la réalité est perçue de façon plus positive.

Informatique

Encore une année chargée. On a remplacé les ordinateurs du prêt et du public à Grand-Vennes et à Mon-Repos ainsi que dans une partie des bureaux. Le passage de terminaux archaïques ou de postes Macintosh à des postes PC a requis un large effort de formation ac-

tive et passive. Le travail devra se poursuivre en 2001 et de nombreux bibliothécaires devront suivre des cours de formation pour pouvoir partager le travail différemment en utilisant les potentialités de leur appareil.

Relations générales

Les cadres ont participé à la vie des organismes professionnels suisses, Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS), cours de formation de la BBS, cours de perfectionnement de la CLP, Conseil de direction des cours de la BBS (ce dernier s'est dissous, puisque la formation est devenue officielle), Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP), Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (AROLE), au groupe d'usagers de Bibdia, le logiciel de la bibliothèque, au groupe Communication entre les bibliothèques (nouveaux médias), ainsi qu'aux manifestations de la bande dessinée comme le Festival de Sierre. Ces participations permettent de suivre la politique fédérale et celle des autres cantons et villes en matière de lecture publique. L'Association des bibliothécaires français a demandé un article consacré aux exemplaires en stabulation libre. En outre, la bibliothèque a prêté des livres pour les décors du film de Claude Chabrol : "Merci pour le chocolat".

SERVICES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Acquisitions

La bibliothèque a mis en circulation 22 575 livres et dispose d'un stock de 447 107 livres. Elle a reçu 16 864 livres, dons de ses lecteurs. Elle a éliminé 8 866 livres.

On a continué à louer des livres pour les enfants en espagnol, portugais, turc, serbo-croate et albanais à la Bibliothèque Pour Tous.

Acquisitions

	Fonds	Acquis 00
Chauderon Adultes	124 473	10 952
Chauderon Jeunesse	43 621	2 916
Entre-Bois	32 665	1 979
Montriond	36 543	2 811
Grand-Vennes	36 241	1 421
Mon-Repos	25 556	795
Bibliobus	9 008	530
Magasin	139 000	1 171
Total	3551447 107	22 575

L'effort initié l'an passé s'est poursuivi régulièrement dans la recherche de l'objectif : tendre vers une croissance modeste et conserver, en fonction d'une politique des collections rigoureuse, les ouvrages du champ de lecture publique. Le fonctionnement en réseau permet de prêter dans les unités moins riches des livres du stock des unités plus riches.

Reliure

La politique de recherche de solutions économiques se poursuit. Si l'atelier a traité 17 136 livres neufs et 1 342 réparations, 771 ouvrages ont été mis en circulation sans passer par l'atelier, 2 042 ont été confiés aux relieurs de

la place et 2 626 ont été reliés par l'association Biblioteca.

Magasin

Le désherbage des rayons des différentes unités s'est poursuivi cette année. 20 665 livres ont été retirés des livres accès et acheminés au magasin. Son exploitation s'améliorera encore. Le taux de rotation minimal (du point de vue de la rentabilité financière) devrait être de 0.005, il est toujours, malgré l'accroissement des stocks, d'environ 0.1, donc vingt fois meilleur.

SERVICE PUBLIC

Lecteurs

Inscriptions de nouveaux lecteurs

Chauderon Adultes	3 457
Chauderon Jeunesse	902
Entre-Bois	275
Montriond	288
Grand-Vennes	214
Mon-Repos	114
Bibliobus	92
Total	5 342

dont 1 350 enfants (moins de 15 ans).

Prêt

On a amélioré l'horaire de l'ouverture de Chauderon adultes et jeunesse durant l'été. L'expérience a convenu à beaucoup de lecteurs qui l'ont fait remarquer.

L'augmentation des prêts (932 776, 1.6%) et des renseignements (qui ne sont pas comptabilisés) est absorbée grâce aux efforts du personnel et aux sacrifices provisoires d'autres activités.

On continue à essayer de simplifier l'accès au livre en le présentant dans son habit d'origine, sans reliure, dans des boîtes de style bouquiniste dans de nouveaux rayons (informatique, NAVE, guides de voyages, poche allemands, poche anglais, romans policiers), de façon à accroître la convivialité. Le taux de rotation de ces rayons dits en stabulation libre est relativement élevé.

On enregistre une forte progression des prêts en informatique qui correspond à des achats importants, eux-mêmes conséquence d'une forte demande. Les prêts de bande dessinée croissent dans la même proportion que l'ensemble, donc semblent se stabiliser, entre 15 et 16% des prêts.

Prêts

Chauderon Adultes	477 541
Chauderon Jeunesse	136 563
Entre-Bois	79 151
Montriond	121 494
Grand-Vennes	61 873
Mon-Repos	30 857
Bibliobus	25 297
Total	932 776

Internet

Les consultations sur Internet ont continué de croître durant l'année : les utilisations des fonctions de prêt ont passé à 16 723 et les consultations du catalogue à 51 062.

Taxes

Les retards augmentent légèrement. Le nouveau processus mis en place : appels téléphoniques, recherches à domicile, pour éviter les défalcatons, se révèle efficace. Le nombre de lecteurs qui sont ou s'estiment dans une situation financière précaire reste élevé. On ne facture plus dans ces cas, à condition que les livres soient rendus. Il y en a aussi davantage qui sont incapables de gérer les livres empruntés mais comme souvent ils ne gèrent visiblement pas mieux leur vie, il est difficile d'obtenir un résultat.

Une note positive : 10% seulement des livres prêtés sont en retard et 0.07% devraient être facturés. Un bémol : cela fait des milliers de livres rendus en retard et parfois les plus demandés ! C'est le prix à payer pour une bibliothèque ouverte à tous...

Retards - Livres rappelés

de 1 à 7 jours de retard	95 723
de 8 à 14 jours de retard	24 132
de 15 à 21 jours de retard	9 283
de 22 à 28 jours de retard	4 839
de 29 à 35 jours de retard	3 002
de 36 à 42 jours de retard	2 065
lettres recommandées (478) soit livres	1 601
de 50 à 56 jours de retard	1 149
de 57 à 63 jours de retard	784
ordre de facturation (215) soit livres	667
Total	143 245

Conseil en lecture

La campagne de revalorisation des classiques a été ralentie cette année à cause de la mise en place de GePeL, du rattrapage des fonds non traités. Mais évidemment le nombre d'heures consacré au conseil en lecture lui-même est resté stable et de nombreux lecteurs ont fait des compliments sur l'excellence du stock et sur la façon dont ils avaient été conseillés.

Bande dessinée

La donation du "pape suisse de la bande dessinée" est toujours en cours d'intégration. Elle a fait du bruit dans les médias suisses et dans le monde de la BD internationale. Elle a eu pour conséquence d'accroître la collaboration avec diverses institutions et de multiplier les expositions. L'image de la bibliothèque a acquis un lustre particulier et quelques prestations ont été facturées.

Ainsi on a eu des contacts avec de futurs sponsors, on a réalisé l'exposition "Sport et BD" pour le Festival de Sierre, l'exposition "Cités idéales de la bande dessinée" pour la Saline d'Arc-et-Senans, une exposition consacrée au chien et au chat dans la BD pour le Comic-Festival Fumetto à Lucerne et une participation à l'exposition "Vin et BD" à Sierre.

Des stagiaires ont réalisé des travaux pour la bibliothèque ou pour eux en effectuant des recherches. Le

groupe de dessinateurs de BD de Suisse alémanique IG Comic Schweiz a visité nos collections. A la suite de cette visite, un grand collectionneur de Saint-Gall a fait don de 4 000 pièces diverses. Le fonds s'est encore accru d'une donation parvenue par l'intermédiaire de la bibliothèque de Versoix. Des contacts ont eu lieu avec Berne, Bâle, le Theater Festival d'Amsterdam et des dessinateurs du monde entier. Ces développements sont riches de promesses pour l'avenir.

Le fonds BD n'est pas une pièce ajoutée, mais fait partie d'un ensemble de fonds de conservation qui dynamise le service du prêt, favorise l'animation et améliore l'image de la culture populaire, donc de la bibliothèque.

Animation

Trois grandes expositions ont animé les cimaises : "Cités idéales de la bande dessinée", copie du module exposé à Arc-et-Senans, "Bobos en bulles", qui fut d'abord réalisée pour le congrès "Humor in der Therapie" à Bâle puis prêtée à l'Institut de Maïeutique de Lausanne lors d'une journée de congrès. Enfin "Entre sacré et profane : Noël dans la bande dessinée", en collaboration avec Daniel Thurre, ancien directeur de l'Ecole du Valentin.

On a poursuivi la mise en valeur du fonds par une série de petites expositions d'ouvrages : "Les anges nous visitent"; "Mots du terroir, expressions imagées, proverbes"; "Romans des terroirs"; "Au temps où l'on n'écrivait pas (la préhistoire)"; "Le désert"; "De la roue de feu à Roswell..."; "L'Ecole du Montana"; des expositions consacrées à des éditeurs : Olizane, Imago, Le Serpent à plumes, Le Dilettante; des événements liés à l'actualité et quelques autres.

A la section Jeunesse, on a réédité l'expérience de ces dernières années. Une équipe d'artistes en programme d'occupation sous le nom de "Papier froissé" a animé durant deux semaines des travaux pratiques liés au cirque, surtout pour les petits enfants.

505 visites de classes et garderies se sont déroulées dans les bibliothèques, dans le but de favoriser les premiers contacts avec le livre et d'instaurer les premières bonnes habitudes de lecture. Il faut y ajouter quinze classes d'apprentis qui souvent pénètrent dans une bibliothèque pour la première fois.

On a reçu à la section Jeunesse des groupes de l'Ecole romande d'éducatrices, un groupe soleurois de la Ligue suisse pour la littérature de jeunesse, et à la bibliothèque, les apprentis assistants en information documentaire de première et de deuxième année et une classe de bibliothécaires tessinois en formation.

CONCLUSION

La fréquentation de la bibliothèque croît toujours. La qualité du service et du conseil s'accroît, l'animation et le rayonnement aussi. Ils restent et doivent rester des moyens de remplir les objectifs énoncés dans le premier chapitre. L'inquiétude sans doute, la curiosité, le goût du dépaysement, le goût ou la nécessité de l'étude, le besoin de renseignements, de distraction ou de culture, le sentiment de solitude aussi, dirigent les pas des gens vers la bibliothèque. Celle-ci doit avoir les moyens d'accueillir et de satisfaire ses lecteurs et ceux qui aimeraient le devenir toujours mieux, toujours plus, particulièrement dans ces temps de changements rapides.

Répartition par matières du total des sorties de livres

	Adultes	%	Enfants	%	Total	%
<i>Ouvrages documentaires</i>						
Généralités, informatique	23 149	3.42	965	0.38	24 115	2.59
Revue, abonnements	9 035	1.34	3 304	1.29	12 339	1.32
Philosophie, psychologie	26 373	3.90	2 891	1.13	29 264	3.14
Religions	5 392	0.80	1 855	0.72	7 246	0.78
Sociologie	18 239	2.70	5 043	1.96	23 282	2.50
Linguistique	5 236	0.77	1 864	0.73	7 101	0.76
Sciences pures	14 407	2.13	19 716	7.68	34 123	3.66
Sciences appliquées	49 174	7.27	13 487	5.25	62 661	6.72
Beaux-arts, cinéma	33 524	4.96	8 791	3.42	42 314	4.54
Sports	10 227	1.51	6 816	2.66	17 043	1.83
Littérature	10 402	1.54	2 468	0.96	12 870	1.38
Histoire	20 691	3.06	7 123	2.78	27 814	2.98
Géographie, voyages	45 386	6.71	4 593	1.79	49 979	5.36
Biographies	14 756	2.18	1 553	0.61	16 308	1.75
NAVE	28 374	4.20			28 374	3.04
<i>Fiction</i>						
Romans	137 486	20.33	97 642	38.04	235 128	25.21
Romans policiers	30 549	4.52			30 549	3.28
Science-fiction, fantastique	10 728	1.59			10 728	1.15
Théâtre	7 051	1.04	804	0.31	7 855	0.84
Bandes dessinées	117 965	17.45	28 533	11.12	146 498	15.71
Albums petits			45 768	17.83	45 768	4.91
<i>Divers (fiction et documentaires)</i>						
Ouvrages en langues étrangères	27 662	4.09	2 576	1.00	30 239	3.24
Large Vision	4 403	0.65			4 403	0.47
ESSL	25 901	3.83	876	0.34	26 777	2.87
Total	676 110	100.00	256 666	100.00	932 776	100.00